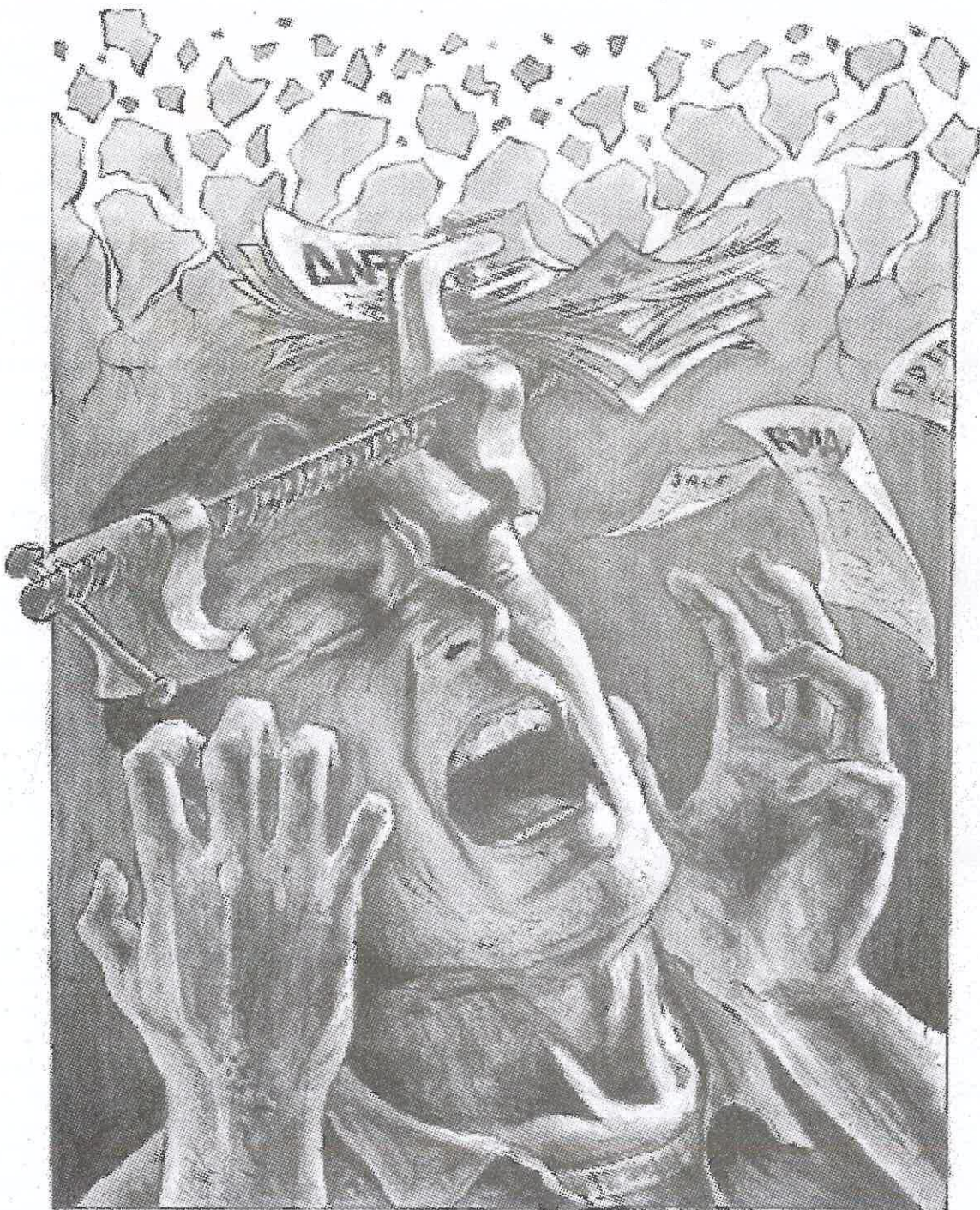


LE COMBAT SYNDICALISTE

Bimestriel Anarcho-syndicaliste de la CNT-AIT de Midi-Pyrénées

LA LETTRE DU C.D.E.S ISSN 1240-0009 - CPPAP 72171

CHÔMEURS : L'ETAU SE RESSERRE



NOUS NE TRAVAILLERONS PAS LE LUNDI DE PAQUES - APPEL A LA GREVE // 1939-1945 : LES CAMPS DONT L'ON PARLE & CEUX DONT ON NE PARLE PAS // ENTRE VIOLENCE ET NON-VIOLENCE // LES NEO-REFORMISTES, ETERNELS DEFENSEURS DES INSTITUTIONS // LE MUR ISRAELIEN : UNE AFFAIRE EN OR POUR LES BOURGEOIS PALESTINIENS // QUE SE VAYAN TODOS // PRISONS FRANCAISES - LE LIVRE NOIR 2004 : PAGE DES SUICIDES...

N° 89 - Février/mars 2005 - 1,50 euros

LA LETTRE DU C.D.E.S
BULLETIN DU RÉSEAU
LE COMBAT SYNDICALISTE
BIMESTRIEL DE L'UNION RÉGIONALE
MIDI-PYRÉNÉES DE LA CNT-AIT



ABONNEMENT UN AN

TARIF NORMAL : 7.5 EUROS
ABONNEMENT DE SOUTIEN :
15 EUROS OU PLUS
LIBELLES VOS CHÈQUES À L'ORDRE DE :
CDES. CCP 3 087 21 H TOULOUSE
ET ENVOYEZ LES À L'ADRESSE CI-DESSOUS

POUR CONTACTER LE JOURNAL

LE COMBAT SYNDICALISTE
7, RUE ST-RÉMY
31000 TOULOUSE
TÉL. FAX : 05 61 52 86 48

LES ARTICLES SUR LE NET

[HTTP://CNT-AIT.INFO](http://CNT-AIT.INFO)
ANIMÉ PAR LA CNT-AIT DE PARIS NORD
IAIT JL. BP 5. 75860 PARIS CEDEX 18

SECRÉTARIAT RÉGIONAL

CNT-AIT, B.P. 158
82001 MONTAUBAN CEDEX

AUTRES ADRESSES

SECRÉTARIAT DE L'AIT
AIT, NSF BOKS 1977, VIKÅ, N-0121 OSLO,
NORVÈGE.

CNT. [HTTP://WWW.CNT-AIT-FR.ORG](http://WWW.CNT-AIT-FR.ORG)
UR AQUITAINE : CNT-AIT, BP 8176, 64181 BAYONNE
COX. UR MÉDITERRANÉE : CNT-AIT, VIEILLE BOURSE
DU TRAVAIL, 13 RUE DE L'ACADÉMIE, 13001 MARSEILLE.
UR NORMANDIE : CNT, BP 2010, 14019 CAEN COX. UR
PARIS-NORD : CNT, BP 352, 75526 PARIS COX 11.
RHÔNES-ALPES : CNT, BP 223, 38405 ST MARTIN
D'HÈRES COX.

LA LETTRE DU C.D.E.S
ISSN 1240-0009 CPPAP 72171
DIRECTEUR J. PASTOR IMP.SPE CNT.AIT

Le C.S. est rédigé, réalisé et imprimé à
titre militant par des adhérents de la
CNT-AIT, chômeurs ou salariés, après
leur journée de travail. Nous tenons à
remercier tous ceux qui nous envoient
des infos, articles, coupures de presse...
qui nous permettent d'enrichir la
rédaction.

///A PROPOS DE SOLIDARITE

J e n'ai rien donné, rien. Pourtant j'étais au courant, je ne pouvais pas ne pas être au courant. Les médias, les voisins, la grande surface du coin, tout le monde en parlait, tout le monde donnait. Par chèque, par SMS, par convulsion ou par procuration, en souvenir d'un séjour de rêve ou en rêvant d'un séjour un jour, tout le monde donnait. Solidarité citoyenne qu'ils disaient, compassion planétaire ! Entre trousse par correspondance et voyeurisme crasseux, les télé occidentales vomissaient leur leçon de morale et leur mépris larmoyant, intimant au citoyen l'ordre de faire aumône en voyant en "real-TV" les sinistres vagues emporter des gens, des centaines de gens. A l'Euro, citoyen ! Ton argent effacera la misère et domptera les océans ! Triste et cynique comédie ! Monde sans humanité où même la détresse ne paie que s'il y a un spectacle, image, frisson et surtout rien d'autre à expliquer, à interroger. La technologie blanche paiera des balises anti-tsunami aux pauvres des petits paradis pour blancs, aux paysans sous le joug de la dictature indonésienne, aux pêcheurs affamés des longues plages indiennes. Et tous ces pauvres redeviendront des pauvres heureux, s'échinant pour se nourrir, servant les blancs en vacances en souriant, subsistant dans des taudis de tôles et de planches.

J'ai rien donné, je suis un mauvais citoyen ! J'aurais pu dire que je gardais mes aumônes pour les 300.000 morts chaque mois du Sida, faute d'argent donc de médicaments. J'aurais pu dire que j'avais déjà donné pour les 25.000 êtres humains qui meurent chaque jour de faim ou de maladies guérissables. J'aurais pu dire que mon créneau, c'était l'aide aux palestiniens que l'Etat israélien et la bourgeoisie arabe écrasent un peu plus chaque jour. J'aurais pu dire que le téléthon, le sidaction et les petites pièces de la mère Chirac m'avaient déjà fait mes maigres poches. Mais j'ai rien dit de tout cela. J'avais déjà mon tsunami à moi.

Car il passe tous les jours en bas de chez moi un petit tsunami qui fait de gros dégâts. Il s'appelle le quotidien, le régime d'Etat, la social-démocratie. Et là, avec les copains, on donne bien sûr, comme on peut, sans télé ni caméra amateur, sans star émue ni journaliste nécrophage. On donne à une copine sans papiers qui doit payer l'avocat, on donne à une autre copine embastillée, à un copain sans caution pour un logement de merde, à un autre sans un billet pour aller bosser, à un cousin d'Algérie venu se mettre au vert. Certes, elle n'est pas bien grosse cette solidarité là, elle ne vaut pas des millions de dollars. Elle ne vaut même pas un passage à la télé. Mais elle est vraie, directe, sincère. Et elle ne se limite pas à donner, elle dénonce, elle combat. Le jour où la solidarité étatique dénoncera les millions de morts des guerres coloniales actuelles (Palestine, Irak, Côte d'Ivoire, Tchétchénie,...), les millions de morts par faim dans des pays naguère autosuffisants, les millions de morts de maladie simplement parce que les médicaments sont payants, les millions de personnes menant une vie d'esclave dans des dictatures appelées démocratie, ce jour là je donne c'est promis. Et le jour où la solidarité médiatique dénoncera les politiciens maffieux et les patrons sans vergogne qui pillent et détruisent la planète, les juges aux ordres et les flics à la laisse, les philosophes vendus et les savants complices, les banquiers de la dette qui s'engraissent sur la pauvreté, ce jour là, je donne, c'est promis, car ce jour là, on les fouta en l'air : "Que se vayan todos" comme dit mon pote argentin.

Au fond, ce terrible tsunami cache un autre monstre, celui de la désinformation, de la manipulation. Cette orchestration planétaire de la compassion, cette farce humanitaire organisée par des Etats plus oppresseurs que jamais, montre la terrible machine à conditionnement qu'est l'appareil médiatique. Même la solidarité du citoyen fut mise en scène. Car tandis que les radios n'en finissaient plus de glorifier la générosité, la grandeur et la bonté du citoyen français, on apprenait qu'en moyenne le dit citoyen avait versé en tout et pour tout moins de 1,4 euros pour les victimes du tsunami...



/// CHOMEURS : L'ÉTAU SE RESSERRE

On le sait, le chômeur est un parasite de la société puisqu'il vit de l'aumône de celle-ci sans suer sang et eau pour la gagner et sans accomplir une tâche productive aux yeux du patron. Il est coupable d'oisiveté avec tous les dangers que cela peut représenter pour les bonnes gens : alcoolisme, drogue, envie de s'attaquer à la propriété (dont il est exclu) par le vol ou le vandalisme, ... surtout s'il est jeune et immigré...

Cette vision de l'exclu n'est pas nouvelle : à la Renaissance, on parlait déjà ainsi des pauvres et des vagabonds. Les notables développaient une crainte de plus en plus forte des miséreux (déjà vus comme un danger social), "la peur croissante des notables les pousse à une surveillance active (...), on mettra en place des aumônes générales dont l'objectif est moins d'aider les miséreux que de les empêcher de participer par désespoir à des émeutes, (...) les pauvres qui ne sont pas infirmes deviennent tous suspects : l'oisiveté est considérée comme un crime, les mendiants valides doivent se mettre au travail pour prendre la place que Dieu leur a réservée dans la société. (...) Certains préconisent même l'enfermement des indigents dans des instituts". Un exemple en est "la maison de la correction par le travail" instituée à Amsterdam en 1596, dont "une des méthodes de réinsertion aurait consisté à enfermer des pauvres dans une pièce envahie lentement par l'eau ; pour sauver leur vie, ils devaient pomper sans cesse et réapprenaient donc la nécessité de l'effort"⁽¹⁾

Contrôler & sanctionner

De nos jours, on retrouve les mêmes peurs et la même volonté de contrôler et de sanctionner les chômeurs coupables (par essence) de se complaire dans l'assistanat. Le gouvernement a, l'année dernière, dans sa grande générosité sociale, inventé un nouveau type d'emploi précaire, le RMA : 20 h de travail payé au SMIC horaire (donc guère plus que le RMI). Il faut donc toujours se

contenter des miettes (545 euros) mais cette fois en se crevant. En effet, les RMIstes récalcitrants qui refusent ces "emplois de rêve" (qui risquent d'ailleurs de ne leur correspondre en rien) pourraient se voir suspendre leur RMI !

Quant à ceux qui acceptent cette généreuse offre de réinsertion par l'exploitation, ils ne sont pas à l'abri d'un tel danger, puisque leur patron sera également leur tuteur et se verra chargé d'attester au référent (représentant du Conseil Général), tous les 3 mois, que l'action d'insertion est bien suivie sinon le versement du RMA, et par ricochet le RMI sera suspendu !

La mise sous tutelle des chômeurs indemnisés et des RMIstes par des institutions chargées de leur réinsertion professionnelle (l'ASSEDIC et l'ANPE pour les premiers et les Conseils Généraux pour les seconds), va dans le même sens. Ainsi, dans une lettre de la DDTE (Direction départementale du travail et de l'emploi) de l'Aveyron, on trouve les cas pour lesquels les "Services de contrôle de recherche d'emploi" (SRCE) peuvent sanctionner les chômeurs par une radiation temporaire ou définitive de l'ANPE ; ce qui a pour conséquence la suspension ou la perte des minima sociaux (RMI, allocations chômage...) :

- Absence de réponse à deux reprises aux convocations du SRCE sans aucune explication "légitime",

- Défaut "d'actes positifs" de recherche d'emploi,

- Refus d'emploi ou de formation qualifiante sans motif légitime, surtout s'il relève de secteurs professionnels en pénurie de main-d'œuvre,...

Comme la viande hachée, les chômeurs doivent devenir traçables.

Les SRCE n'instruisant qu'à charge, l'allocataire se doit donc de prouver qu'il a bien fait des "actes de recherche d'emploi", non seulement par la production de documents, mais aussi par des déclarations argumentées permettant d'établir la réalité des démarches de recherches d'emploi effectuées. Selon la catégorie professionnelle de l'intéressé, il s'agit de documents visés par les employeurs rencontrés ou de copies de lettres adressées à des entreprises ainsi que, le cas échéant, des réponses de celles-ci. L'UNEDIC (qui chapeaute les ASSEDIC chargées de payer les allocations-chômage) impose la traçabilité et le contrôle des chômeurs, et finalement, la corvée : sous menace de radiation, les chômeurs les plus mal indemnisés sont forcés d'accepter n'importe quel emploi pour n'importe quel salaire. Variante de cette même logique, le protocole du 26 juin 2003 vise à accélérer la course au cachet comme mode de vie et de "travail". La loi de cohésion sociale de M. Borloo accélérera encore les radiations des chômeurs par le renforcement du contrôle social.

Il faut, donc, faire vivre le bénéficiaire de l'obole des ASSEDIC, dans la peur constante de la perdre du fait de son "manque de volonté" et d'efficacité à trouver un emploi, peur qu'il partagera avec le salarié (que le chef d'entreprise peut virer s'il ne

Suite page 4

parvient pas à remplir les objectifs fixés) et qui lui rappellera les temps où il était élève et donc coupable, par essence, d'ignorance ! La peur et le sentiment de culpabilité entretenus chez les chômeurs par les institutions qui les encadrent ont pour but de les rendre plus dociles et de les désigner à l'opinion publique comme responsables de leur situation en propageant des discours comme : *"S'il était plus courageux et moins exigeant, il trouverait du boulot, on manque de bras dans le nettoyage et le bâtiment ! Mais voilà avec les aides, il vit au frais des salariés comme un prince sans se fatiguer !!"*

La lutte contre le chômage est en fait une lutte contre les chômeurs.

De nos jours où souffle un vent de libéralisme forcené, Unedic, ANPE et Conseils Généraux ont trouvé de nouveaux supplétifs dociles pour assurer le contrôle social. Ils sous traitent leurs *"actions de réinsertion professionnelle"* au secteur privé et associatif. Attirées par la manne financière, des associations reléguant aux oubliettes les orientations *"humanistes et citoyennes"* d'aide aux précaires qu'elles s'étaient initialement données, acceptent d'être instrumentalisées et transformées en flics. Ces sous-traitants sont d'autant plus soumis aux autorités que ces dernières remettent en cause régulièrement les marchés qu'elles ont avec les associations de réinsertion. L'ANPE va même jusqu'à suspendre les subventions pourtant promises au prestataire s'il est suspecté de ne pas avoir correctement rempli le cahier des charges.

Il n'y a pas que les associations qui soient attirées par le marché juteux du reclassement, puisque récemment l'UNEDIC a fait appel à deux cabinets privés, Maatwerk et Ingeus, pour classer de petits contingents de chômeurs. Pour Ingeus chaque chômeur *"pris en charge"* rapportait 2 800 euros et chaque *"retour à l'emploi"* 1 500 euros supplémentaires !!! Pour que

l'opération soit le plus rentable possible, ces cabinets n'ont pas hésité à piétiner les souhaits des demandeurs d'emploi dont ils avaient la charge. Ce qui importait était leur placement rapide dans n'importe quel boulot, histoire de toucher la prime. Alors que ceux qui nous gouvernent se plaignent du coût des minima sociaux et de la solidarité, on dépense de grosses sommes dans le contrôle social, sommes qui pourraient être utilisées pour renflouer les caisses de la Sécu et de l'assurance chômage au lieu de faire des économies sur le dos des précaires !

Une surveillance de plus en plus rapprochée

Dans les faits, le chômeur est l'iloté des temps modernes. La tendance est partout la même en Europe : plus de contrôle, moins de revenus. Ainsi, chez nos voisins belges :

- le chômeur n'a pas le droit de loger ailleurs que chez lui, ni d'héberger quiconque, sous peine de sanction immédiate pour *"cohabitation non-déclarée"* ;
- ses déplacements sont contrôlés : le chômeur n'a pas le droit de quitter le territoire en dehors des périodes de vacances qui lui sont accordées ;
- sa liberté d'association est remise en cause : le chômeur ne peut être membre d'une association ni y participer de manière bénévole sans être soumis préalablement à l'approbation de l'ONem ; (la soeur belge de l'ANPE)
- ses activités sociales ou culturelles sont suspectes : le chômeur ne peut ni rendre service ni en recevoir sans être immédiatement soupçonné de travail en noir ou accusé de concurrence déloyale au secteur commercial.

On n'est pas très loin de tout ça en France !

Pourquoi tant de haine ?

Les patrons le savent, le chômage leur est favorable, puisque selon des analystes financiers, le plein emploi met les travailleurs en position de force dans les luttes qui les opposent aux patrons. La peur de perdre son emploi et de ne pas pouvoir en retrouver un autre est un bon moyen pour les patrons d'obtenir la soumission de leurs employés. Est-ce alors la crainte d'un soulèvement révolutionnaire des précaires qui explique l'acharnement du pouvoir sur ces derniers ? Il est vrai que le président Pompidou prophétisait, il y a 30 ans, *"si un jour on atteint les 500 000 chômeurs en France, ça sera la révolution"*... or il y en a eu plus de 2,6 millions en 2003... Leur révolte massive ne semble pas, pour l'instant, à espérer : les étouffeurs professionnels de révolutions (syndicats et autres organisations pseudo-révolutionnaires) ont bien rempli leur office, empêchant l'émergence d'une vraie lutte des chômeurs qui aurait pu déstabiliser le régime. Au fond, la surveillance accrue du chômeur a surtout pour objectif de faire qu'il n'oublie jamais son statut d'iloté. Il doit intégrer que son temps doit être dédié exclusivement à la recherche d'un emploi, c'est à dire d'un labeur forcé, au profit du patron. C'est là la seule activité réellement reconnue. Et surtout, il ne doit pas avoir le loisir de réfléchir à l'inutilité et la nocivité de cette société.

Précaire teigneux ✎

—1 : Robert Munchebled, *"Cultures et Société en France : du début du XVI siècle au milieu du XVII siècle"*, Paris, Sedes, 1995.



/// NOUS NE TRAVAILLERONS PAS LE LUNDI DE PAQUES ...

Nous avons un gouvernement qui justifie l'injure passée par l'injure nouvelle, et ne trouve toujours qu'un seul coupable aux différents malheurs dont souffre le pays : l'ensemble des salariés.

C'est ainsi qu'à l'été 2003, ayant abordé avec une rare incurie l'épisode navrant de la canicule et ses milliers de morts, il ne trouva pas, prétendit-il, de meilleur palliatif à cette surprise climatique que de rétablir la corvée (abolie deux siècles auparavant par la Constituante), sous la forme d'une journée de travail supplémentaire qui ne sera pas, dans la plupart des cas, rémunérée.

Les enseignants du Gard sont invités à inaugurer ce nouvel impôt, qui les touchera 40 jours avant tout le monde, le lundi de Pâques 28 mars, préféré, pour cause de Féria, au lundi de Pentecôte généralement visé par le décret.

Par sa nature même, cet impôt ne s'abat que sur les employés : ni les professions libérales, ni les travailleurs indépendants, ni les employeurs n'y sont astreints. Il ne touche ni les profits commerciaux, ni les revenus de rente.

Il est donc d'une injustice criante, ne concerne que 40% des personnes ayant des revenus dans ce pays, salaires et traitements, rarement mirobolants, et comme les laborieux ont dans l'ensemble une espérance de vie inférieure à celle des classes plus privilégiées, c'est précisément la classe qui profitera le moins de cet impôt qui y est seule soumise.

Cet impôt sera-t-il productif ? Bien des économistes en doutent : l'Etat n'y gagnant rien directement, il faudrait que cet impôt -dû aux employeurs- développe l'activité pour que, dans un second temps, de l'argent rentre dans les caisses. Mais le concessionnaire Renault de Nîmes vendra-t-il plus de voitures parce que les ouvriers de Flins en auront produit plus ? Le boulanger du coin vendra-t-il plus de pain sur l'année ? Rien n'est moins sûr !

En revanche, tous les professionnels du tourisme crient à la catastrophe. Le dimanche soir et le lundi de la fériá ne devront compter que sur les consommateurs gardois, et le week-end de Pâques semble

compromis. Pour ce qui est des enseignants, la perte est sèche pour la collectivité : certes, on ne nous payera pas, mais il faudra bien payer les charges des locaux scolaires, subventionner cantines et transports un jour de plus, et rembourser les frais de déplacement des personnels qui y ont droit. Ce n'est pas pour un gain si douteux que ce



gouvernement fait aux "citoyens de la république" l'injure d'un retour aux mœurs d'ancien régime, quand on réquisitionnait les serfs pour travailler gratuitement chez les seigneurs.

Cette extraordinaire initiative n'avait en réalité qu'un seul but : briser, sans faire trop de bruit, la loi des 35 heures. Dans l'émotion de l'hécatombe caniculaire, la mesure se présenta sous les dehors d'un téléthon à l'usage des gens qui n'ont pas d'argent, mais qui pouvaient donner un peu de leur temps et de leur force pour conserver en vie les pauvres vieux

solitaires et déshydratés. (Demain, nous dira-t-on que les surcroûts de TVA escomptés n'étant pas au rendez-vous, on n'a pas pu installer la clim. chez tous ces grabataires ?)

On grogna donc un peu, mais pas trop fort, c'eût été mauvais genre : deux mois plus tard, on apprit par la presse que, pas de bol, ça coïncidait au niveau légal, et qu'on devait ouvrir des négociations entreprise par entreprise pour modifier au coup par coup la loi sur la Réduction du Temps de Travail, dont on voyait bien ainsi qu'il fallait "l'assouplir". On vota dans l'urgence l'augmentation du contingent annuel d'heures travaillées, tout en agitant le chiffon du Lundi de Pentecôte pour détourner l'attention.

Cette brèche étant faite, l'eau a vite coulé sous les ponts : en ce début février, on discute et l'on vote à l'assemblée la loi "d'assouplissement" des 35 heures, mesure qui permettra à terme d'abaisser le coût réel de l'heure travaillée, et engendrera des profits autrement plus importants que ceux, hypothétiques, de la suppression d'un jour férié.

Bien que le but réel de cette suppression soit atteint, on ne nous rendra pas cette journée : ce serait avouer trop clairement l'entreprise de socratisation des salariés qui lui était attachée.

Et l'on nous confirme qu'absurdement les enseignants du Gard, en dépit des coûts supplémentaires que cela implique, viendront, pour l'exemple, travailler le 28 mars.

Ce sera sans les enseignants de la CNT, ni leurs sympathisants.

Puisqu'on fait l'honneur aux Gardois d'être les premiers à subir cette loi malhonnête, nous ne manquerons pas de donner l'exemple, en effet.

Nous serons en grève ce jour-là.

CNT-AIT éducation du Gard

NOUS SERONS EN GREVE CE JOUR-LA !

/// Oui, nous avons hébergé un "terroriste" ... de trois ans !

Quand vous lirez ces lignes, nous serons en prison. Pour quelques jours. Quelques semaines. Quelques mois. Quelques (1)...

Notre "crime" ?

Avoir fondé et animé une école libertaire. Bonaventure. Y avoir accueilli, sans formalité, des enfants de tous horizons (même des mômes de cathos, c'est dire). Et nous être pris d'affection pour un petit bout en perdition au point de l'avoir accueilli chez nous pendant deux ans et dem. De cela, qui remonte maintenant à plusieurs années, on nous fait aujourd'hui reproche.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que le petit bout en question s'est révélé être le fils d'un couple de militants d'ETA arrêté il y a quelques semaines. Est-il besoin de le préciser, nous ignorions ce détail. Est-il également besoin de préciser (les parents s'étant présentés à nous comme ayant des problèmes de "papiers"(2), nous avions quelques doutes sur les véritables motivations de la demande de scolarisation et d'accueil qui nous était faite. Est-il, enfin, besoin de préciser : nous assumons pleinement le fait de scolariser, d'éduquer et d'accueillir tous les petits bouts du monde en détresse sans nous enquêter de l'identité ou des motivations de leurs parents.

Cékomça !

Parce que nous pensons que les enfants ne sont pas responsables de leurs parents(3), seul nous importerait toujours leur regard noyé de brume. Car, enfin, quoi ? Une école libertaire pourrait-elle ne pas être une terre d'asile sans perdre son "âme" ? Des libertaires qui n'ouvriraient pas en grand leur porte et leur cœur à des enfants en détresse d'instruction, d'éducation et d'amour, pourraient-ils être autre chose que des gribouilles ? On s'en doute, ce genre de discours est complètement incompréhensible pour les Autorités comme pour le citoyen lambda. Pour tout ce petit monde, on n'accueille pas pendant deux ans et demi (et ensuite, de temps en temps, pendant les vacances), un même de terroristes sans faire, plus ou moins partie de la confrérie.

A quoi bon, donc, leur expliquer, en plus, que les luttes de libération nationale visant à instaurer un nouvel Etat, avec de nouveaux patrons et de nouveaux maîtres, ne sont pas vraiment la tasse de thé des anarchistes. Que le mythe d'une soit-disant lutte armée opposant quelques frondes à des missiles Tomahawk confine, pour nous, au grotesque. Que l'assassinat à la petite semaine de quelques seconds couteaux, fussent-ils flics ou militaires, est pour les anarchistes, une véritable insulte à la morale universelle et à l'intelligence politique. Et que, pour ces raisons, il est tout simplement impensable que nous puissions fricoter avec certaines conceptions d'une révolte à laquelle, par ailleurs, nous ne contestons pas une certaine légitimité.

Si on ajoute à cela que l'air du temps est à la criminalisation de tout comportement un tant soit peu "dissident", il est donc clair que nous avons le profil politico-médiatique pour être mis au pilori. C'est de bonne guerre. Sociale.

Reste que le monde sera toujours divisé en deux. Avec, d'une côté, ceux qui, pendant la deuxième guerre mondiale, ont accueilli les petits Juifs et autres (les Israéliens les ont appelés "les justes"). Et, de l'autre, ceux qui ont organisé (ou participé) à la Rafle du Vel' d'Hiv et la déportation de ces mêmes enfants. Avec, d'un côté, ceux qui, chez nous, à l'île d'Oléron, ont organisé (ou participé) en 1941 le renvoi chez les fascistes espagnols d'une cinquantaine d'enfants de républicains basques qui étaient venus, en bateau, après la défaite, se réfugier au pays de la révolution et des droits de l'homme. Et, de l'autre, de simples gens comme nous qui seront toujours terre d'asile pour tous les enfants du monde.

Dans ces conditions, on voudra bien nous pardonner, à défaut d'avoir choisi le chemin de l'honneur, d'avoir, du moins, refusé de prendre celui du déshonneur.

Etre libre ou se reposer, disait déjà un poète antique. Telle est et sera toujours la question. Alors oui, nous avons hébergé un "terroriste" de trois ans. Nous lui avons appris à lire et à

A plusieurs reprises, dans ce journal, nous avons critiqué des écrits de Jean-Marc Raynaud, et nous continuons d'ailleurs à le faire. Aujourd'hui JM Raynaud et Thyde Rosell sont poursuivis par la "justice" pour avoir hébergé un enfant. Face à l'ignominieuse conduite de l'Etat, nous reproduisons, en solidarité, une de leur déclaration, tout simplement pour affirmer haut et fort qu'ils ont eu raison de faire ce qu'ils ont fait.

La Rédaction.

écrire. Nous lui avons même transmis nos valeurs de liberté, d'égalité, d'autogestion et d'entraide. Nous lui avons enseigné que les Charentais comme les Basques, étaient avant tout des citoyens du monde. Et nous l'avons simplement aimé comme un petit bout d'être humain en mal de tellement de choses. Et nous persistons à ne pas avoir honte de tout cela.

On t'embrasse fort, la petite grenouille. Garde bien tes petites mains serrées sur ces petites pierres de rêve auxquelles tu t'accrochais quand tu avais le blues de papa-maman. Les histoires des grands n'empêcheront pas toujours que tu puisses vivre la tienne sereinement.

Nous t'y aiderons de toutes nos forces et de tout notre cœur.

On t'aime.

Jean-Marc Raynaud, Thyde Rosell



_1 : Les signataires sont actuellement en liberté. _2 : En septembre 2004, l'Inspection Académique de Rennes, sur

demande de la police de l'air et des frontières a envoyé aux directeurs(trices) d'école un courrier pour retrouver la présence d'un enfant, sans mentionner le motif de la recherche. Un directeur a répondu. Et c'est ainsi qu'un enfant de sans papiers s'est retrouvé en centre de rétention. En octobre 2004, l'Inspection Académique de La Rochelle, sans davantage mentionner de motif, a carrément relayé un message de la police recherchant notre petit protégé. Et là encore, il y eut une réponse. D'où notre situation présente. _3 : La charte de Bonaventure commence par : Qu'ils soient le "fruit" du hasard, de l'habitude, de l'erreur, de l'ignorance ou de l'amour, les enfants ne choisissent jamais de vivre.... Dans ces conditions...

/// DES NOUVELLES D'AD

Ils ont osé inventer le régime Perben ! Alors :

- si Régis Schleicher, le plus ancien emprisonné d'Action Directe (juin 1984) sort de Clairvaux, lui qui ne "devait que" 15 ans de peine incompressible, aura droit à une liberté conditionnelle à l'ancienne, avec assignation à résidence (ni dans une ville métropole, ni dans un département frontalier ou bordé par la mer, et à condition d'avoir un logement, un travail et d'aller pointer à la maison poulaga tous les 8 jours puis peut-être tous les mois (au gré du vent politique),

- si Joëlle Aubron après 17 ans de prison, est dehors en conditionnelle pour des raisons médicales graves (mais oui, elle pointe comme tout prisonnier en conditionnelle, mais oui bien sûr, elle ne peut aller à Paris ou Lille que pour se rendre dans des centres hospitaliers),

- elle, comme Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Jean-Mac Rouillan, pris en février 1983 sont passés sous le régime Perben. Cela veut dire qu'eux quatre, quand "on" voudra bien les libérer, bénéficieront aussi du privilège de ne pouvoir sortir qu'à condition de vivre dans un département non frontalier, hors de toute grande ville loin de la mer, en ayant travail et logement ... mais -bravo Perben-qui-a-tout-prévu-, en braves petits, le soir ils regagneront leur cellule. Ça s'appelle la semi-liberté, mais c'est tout neuf, assorti à la peine incompressible !

Inutile que je vous parle des puants-Papon-Pinochet, dehors sur tapis rouge-sang. C'est comme les cols-blancs, dehors vite faits. Mais il y a tous les autres prisonniers, toutes les longues peines qui crouissent dans nos prisons françaises depuis des 15, 20 ans et plus.

Parmi eux une douzaine de politiques (basques, arabes et internationalistes, lyonnais - dont Max Frérot, gravement malade) arrivent au bout de leurs peines incompressibles. Eux aussi, s'ils sortent, seront en semi-liberté pendant 2 ou 3 ans, 700 à 1 000 jours de rab à dormir en prison.

Je vous ai conté les cas des 15 à 20 prisonniers "politiques" (non classés politiques officiellement) libérables en 2005. Mais combien de cas chez ceux qu'on appelle les "droits co", les prisonniers sociaux ? Eux aussi, oui, sont au régime Perben. Parmi eux, j'en connais, on en connaît des délaissés qu'on ne libère pas, même gravement malades, preuves à l'appui.

N'attendons pas pour soutenir les prisonniers. Vidons les prisons de France et de Navarre, vite ! Car la prison n'est pas, n'a jamais été une solution, c'est d'abord la société qui est malade. Soutenons les demandes de libération.

Malbrought ✎

Pour écrire aux prisonniers d'AD :

- Régis Schleicher, 94-84 QI 129 CP Clairvaux 10190 VILLE sous LA FERTE.

- Nathalie Ménigon, 2173 J N107 - CD chemin des Anzacs 62451 BAPAUME Cedex.

- Georges Cipriani, 4367 2108, 44 rue de la 1ère armée, 68190 ENSISHEIM

- Jean-Marc Rouillan, 1829, BP 168, 65307 LANNEMEZAN Cedex

Pour toute info : Défense active, 80 rue de Ménilmontant, 75020 Paris (téléphone :06 87 48 24 61).

/// DU COTE DES HYPOCRITES

Il faut remercier Mr le procureur de Bayonne, spécialisé dans l'éthique de la magistrature, de nous en donner un si bon exemple : mis en examen pour avoir frauduleusement utilisé une carte bancaire soustraite à une de ses collègues au cours d'un congrès professionnel sur la conduite morale des magistrats il aurait, dit-il, emprunté cette carte pour se payer des cigarettes dans un bar à "hôtesse".

Au moins n'a-t-il pas commis ce délit de racolage passif sur la voie publique, qui consiste, pour un client à demander le tarif de la passe, et pour une fille à attendre qu'il le lui demande. Dans les bars à "hôtesse", on commence par acheter des cigarettes pour finir par se payer une pipe. La "morale" et le "droit" sont "respectés".

On doit à la médiatique Anne Hidalgo première adjointe au non moins médiatique Delanoë, Maire de Paris, d'avoir commencé à courir sus aux prostituées en arguant du fait qu'elles faisaient désordre dans les beaux bois de la capitale. Bien sûr, nos très anti-homophobes élus, ne se sont pas déclarés anti-péripapéticiennes. Ils se sont masqués derrière le prétexte humanitaire de la lutte contre les trafiquants d'esclaves sexuels pour nous pondre ces nouvelles lois de "sécurité intérieure".

Mais, outre la fait que l'on voit rarement des proxénètes -et moins encore des maffieux- commettre le délit de racolage actif et même passif, il suffit de regarder la nouvelle clientèle des tribunaux correctionnels pour mieux comprendre qui était visé par ces propos dégoulinants de tartuferie.

Arrêtons-nous deux minutes devant l'impressionnant tableau de chasse de la rafle du 24/11/2004 à Toulouse. Des dizaines de policiers mobilisés dans une opération à grand spectacle pour 7 femmes envoyées au centre de rétention et expulsées, 12 passées en comparution immédiate pour racolage et atteinte à la législation sur les papiers, 15 convoquées ultérieurement... et évidemment, aucun proxénète ou maffioso. C'est donc cela, dans la *novlangue* politicienne, que signifie mettre à l'abri des femmes victimes, fuyant la guerre ou la misère, et censées être protégées par une société qui se vante tant de solidarité mondialiste post-tsunami. Certes, mais à condition de ne pas être coupable, nous dit la loi. Mais coupables de quoi au fait, se demande l'association Grisélidis, si ce n'est d'être plongées depuis l'enfance dans la misère et d'essayer de s'en sortir !

Allons c'est entendu, à défaut d'avoir les moyens de vivre et les papiers de tout bon citoyen, plutôt que de traîner occasionnellement dans la rue, elles n'avaient qu'à vendre des cigarettes dans un bar patenté. Elles se seraient alors faites exploiter sans vergogne par un proxénète, pardon, par un honnête tenancier de bar, et surtout, elles auraient pu bénéficier des leçons de morale d'un magistrat "emprunteur" de carte bleu.

Paul ✎

/// LOUISE MICHEL & LE DRAPEAU NOIR

En prétendant, dans un article publié par Libération le 7 janvier dernier, que le drapeau de Louise Michel était rouge et noir, Besancenot applique la vieille méthode bien connue de falsification de l'histoire⁽¹⁾. A une époque, "on" effaçait Trotski sur les photos pour qu'il n'apparaisse plus sur la tribune aux côtés de Lénine... Aujourd'hui certains recolorisent les images, procédé déjà utilisé par tous les truqueurs marketing qui essaient de nous refourguer des vieux nanars style "La Vache et Le prisonnier" comme quelque chose de neuf parce qu'ils l'ont colorisé !

Par ce tour de passe-passe, Besancenot essaye subtilement aussi de nous faire gober une autre histoire. ~En saluant la "ténacité" comme vertu première des révolutionnaires, loin des modes et même "au-delà du temps", il voudrait nous faire croire qu'il se place du même côté de la barricade que Louise Michel : du côté de ceux qui ne retournent pas leur veste. Ainsi, l'Olivier nous la chante : "Pour toi, la révolution n'était pas une mode "... "Etre révolutionnaire, c'est l'être au-delà du cours de l'histoire, même quand il ne favorise pas la révolution". C'est précisément pourquoi les organisations révolutionnaires (comme LO ou la CNT- AIT) n'ont PAS appelé à voter Chirac en 2002 mais à s'abstenir ! Au contraire d'un certain Besancenot Olivier, porte-parole de la LC"R", qui a carrément appelé à voter Chirac, ainsi que bien des groupes libertaires, adeptes de l'utilisation médiatique spectaculaire du rouge et noir.

Comme sous la Commune, les barricades n'ont que deux côtés. Si le drapeau permettait autrefois de définir chaque camp, aujourd'hui dans la société du spectacle et de la récupération marchande, tous les repères sont brouillés. A nous de faire oeuvre d'esprit critique et de nous intéresser aux actes, et non aux simples symboles. Dès lors, en s'attachant à la réalité plutôt qu'à sa représentation, il devient évident de définir qui est de quel côté et avec qui.

Chou'F

(1) Voir par exemple notre texte "Négationnisme trotskiste" (1999) http://cnt-ait.info/article.php?id_article=21

Pour qu'il se rafraîchisse la mémoire, nous proposons au présentateur vedette de la LCR de méditer la défense du drapeau noir (drapeau improvisé à partir d'un vieux chiffon fixé sur un manche à balai) faite par Louise Michel, le 22 juin 1883, devant la Cour d'Assise de la Seine) :

"Ah, certes, monsieur l'avocat général, vous trouvez étrange qu'une femme ose prendre la défense du drapeau noir. Pourquoi avons-nous abrité la manifestation sous le drapeau noir ? Parce que ce drapeau est le drapeau des grèves et qu'il indique que l'ouvrier n'a pas de pain. Si notre manifestation n'avait pas dû être pacifique, nous aurions pris le drapeau rouge ; il est maintenant cloué au Père-Lachaise, au-dessus de la tombe de

nos morts. Quand nous l'arborerons nous saurons nous défendre. Nous n'avons pas fait appel à l'Internationale morte parce qu'on n'a pu en réunir les tronçons et parce que l'Internationale est un pouvoir occulte et qu'il est temps que le peuple se montre au grand jour. (...)

Quant à moi, ce qui me console, c'est que je vois au-dessus de vous, au-dessus des tribunaux se lever l'aurore de la liberté et de l'égalité humaine.

Nous sommes aujourd'hui en pleine misère et nous sommes en République. Mais ce n'est pas là la République. La République que nous voulons, c'est celle où tout le monde travaille, mais aussi où tout le monde peut consommer ce qui est nécessaire à ses besoins... On nous parle de liberté : il y a la

liberté de la tribune avec cinq ans de bagne au bout. Pour la liberté de réunion c'est la même chose En Angleterre le meeting aurait eu lieu ; en France, on n'a même pas fait les sommations de la loi pour faire retirer la foule qui serait partie sans résistance Le peuple meurt de faim, et il n'a pas même le droit de dire qu'il meurt de faim. Eh bien, moi, j'ai pris le drapeau noir et j'ai été dire que le peuple était sans travail et sans pain. Voilà mon crime ; vous le jugerez comme vous voudrez.

Vous dites que nous voulons faire une révolution. Mais ce sont les choses qui font les révolutions : c'est le désastre de Sedan qui a fait tomber l'empire, et quelque crime de notre gouvernement amènera aussi une révolution. Cela est certain. Et peut-être vous-mêmes, à votre tour, vous serez du côté des indignés si votre intérêt est d'y être. Songez-y bien.

S'il y a tant d'anarchistes, c'est qu'il y a beaucoup de gens dégoûtés de la triste comédie que depuis tant d'années nous donnent les gouvernements. Je suis ambitieuse pour l'humanité moi, je voudrais que tout le monde fût assez artiste, assez poète pour que la vanité humaine disparût. Pour moi, je n'ai plus d'illusion. Et tenez, quand M. l'avocat général parle de ma vanité. Et bien ! j'ai trop d'orgueil même pour être un chef : il faut qu'un chef à des moments donnés, s'abaisse devant ses soldats, et puis, tout chef devient un despote.

Je ne veux pas discuter l'accusation de pillage que l'on me reproche, cela est trop ridicule. Mais, si vous voulez me punir, je commets tous les jours des délits de presse, de parole, etc. Eh bien ! Poursuivez-moi pour ces délits. En somme, le peuple n'a ni pain ni travail, et nous n'aurons en perspective que la guerre. Et nous, nous voulons la paix de l'humanité par l'union des peuples. Voilà les crimes que nous avons commis. Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux."

Louise Michel

/// 1939 - 1945

LES CAMPS DONT L'ON PARLE & CEUX DONT ON NE PARLE PAS



En ce mois de janvier 2005, on commémore le 60ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz où plus d'un million de personnes ont été tuées, gazées dès leur arrivée ou sont mortes après quelques mois d'une vie d'épouvante absolue.

Si, de nos jours, on connaît bien l'existence de ces camps situés en Allemagne ou en Pologne, si les noms de Ravensbrück, Buchenwald, Dachau, Dora, Matausen, Sobidor, Treblinka, Bergen-Belsen, sonnent souvent étrangement familièrement à nos oreilles, comme une litanie macabre dont il ne faudrait rien oublier, l'évocation de quelques localités du Sud-Ouest, aux sonorités bien de chez nous -Rieucros, Le Récébédou, Noé, Montech, Caylus, St Fond de Caussade, Le Vernet, Rivesaltes, Le Barcarès, Argelès, St Cyprien, ...- n'évoque souvent que peu de choses pour la plupart des gens (ou tout au plus quelques souvenirs de villégiature). Si ces camps d'internement français n'étaient pas des camps de concentration ou d'extermination, ils en étaient souvent l'antichambre et l'on pouvait fort bien y mourir de froid, de malnutrition ou de dysenterie avant d'être déporté en Allemagne. La mémoire collective a tendance à sélectionner les souvenirs, à transformer positivement le passé national. Les camps français sombreraient vite dans l'oubli, tellement leur existence dérange encore la représentation chimérique que beaucoup de Français se font de leur histoire récente. En ces jours de commémoration, il n'est pas inutile de rappeler que l'internement de masse n'a pas été le fait de la seule Allemagne nazie mais qu'il a été pratiqué par les gouvernements de la IIIème République finissante et par Vichy.

C'est à la fin du mois de janvier 1939 que nos compagnons espagnols vont découvrir l'exquise hospitalité de la République du gouvernement Daladier (radical). Ce sont eux qui vont inaugurer les camps d'internement où rien n'est prévu pour l'accueil de dizaines de milliers de réfugiés (plus de 500 000 espagnols franchissent la frontière), si ce n'est l'essentiel bien sûr : des barbelés et des gendarmes. Argelès restera l'exemple le plus terrible de ces camps. 100 000 réfugiés y sont entassés sur la plage, dans le dénuement le plus total, sans aucun abri, sans nourriture, sans eau, sans soins pour les blessés. La mortalité y est très élevée les premiers jours et plus de 15 000 personnes mourront avant le début de l'été.

Un an et demi avant la débâcle et l'arrivée au pouvoir du Maréchal Pétain, c'est bien le gouvernement républicain du radical Daladier qui inaugure une politique d'internement massif d'indésirables, pour l'heure, les réfugiés espagnols. Sans état d'âme particulier, les forces de répression -gendarmes, tirailleurs, policiers- vont s'employer à mener à bien leur tâche de garde-chiourme. La xénophobie ambiante des années 30 et la propagande insidieuse de l'extrême-droite gangrène déjà une bonne partie de la population. Ni l'internement des réfugiés, ni les conditions désastreuses de détention qui leur sont réservées ne déclenchent de très grands mouvements de protestation (même s'il y a bien heureusement des actions de solidarité). Dans cette IIIème République finissante, taraudée par la peur de la Révolution et la crainte de la guerre, les grands idéaux

républicains sont déjà largement entamés. Déjà les convois d'hommes et de femmes mal nourris et mal vêtus, militairement escortés, entrent dans la banalité ; déjà les vaincus n'appartiennent plus à l'humanité.

Après la déclaration de guerre, en septembre 1939, la pénurie de main d'œuvre se fait sentir du fait de la mobilisation ; en dehors de toute considération humanitaire, ce sont bien les nécessités de l'économie et les besoins du patronat qui amèneront la République à utiliser le réservoir de main-d'œuvre que constituent les travailleurs espagnols : à partir de janvier 1940, les camps se vident petit à petit. Seuls les camps répressifs, comme celui du Vernet, au régime particulièrement dur sont maintenus (c'est là qu'a été internée la XXVIème division -la colonne Durruti-, les derniers à avoir franchi la frontière après avoir protégé jusqu'au bout la longue cohorte des réfugiés).

Mais, pour autant, ce n'est pas la liberté que retrouvent les réfugiés libérés. Affectés aux "Compagnies de travailleurs étrangers", ils sont soumis à un contrôle militaro-policiér strict et voués au travail forcé, hébergés souvent en casernement après la journée de travail.

Quand survient la défaite des armées françaises, en juin 1940, la République livre à l'État Français qui lui succède un réseau de camps d'internement (notamment dans le Sud-Ouest), un contingent de travailleurs militairement encadrés et clairement désignés comme politiquement suspects (où l'occupant viendra bientôt puiser), une gendarmerie et une police qui s'y entendent à organiser les camps. Le gouvernement de Vichy saura faire fructifier avec talent cet héritage pénitentiaire et répressif républicain. Aux Espagnols encore détenus, aux réfugiés allemands et autrichiens persécutés chez eux en raison de leurs activités politiques ou de leur soi-disant appartenance raciale que la République a arrêtés comme ressortissants d'une nation ennemie- Vichy va ajouter des milliers de Juifs qui constitueront dès lors la majorité de la population des camps. Dès 1942, avant même l'invasion de la "Zone libre", les camps français vont envoyer vers Drancy (ultime étape avant les camps nazis) des milliers d'internés. Après novembre 1942, et l'invasion de la "Zone sud", le rythme des déportations s'accélère : la solution finale se met en place. L'exclusion, l'humiliation, l'enfermement ne suffisent plus. Il va s'agir d'éliminer des millions d'individus à travers toute l'Europe. L'administration française, sa police et sa gendarmerie, apporteront leur quote-part à cet effroyable massacre.

La résistance s'organisera peu à peu, et les anarchosindicalistes espagnols, premiers usagers des camps d'internement, seront parmi les premiers à créer des maquis, en particulier dans le Sud-Ouest, et à reprendre la lutte armée contre le fascisme.

A la Libération, les responsables de la collaboration, les pourvoyeurs des camps de la mort n'auront, à quelques notables exceptions près, que peu d'ennuis véritables. Les camps français recevront la visite rapide du menu fretin de la "Révolution Nationale", les hauts

fonctionnaires -pourtant très compromis avec les nazis- se verront même promus à des échelons supérieurs. Ainsi, à Bordeaux, l'ami personnel du commandant LUTER, chef de l'Abwehr (services de renseignements), Maurice SABATIER, préfet régional, directement responsable de l'arrestation et de la déportation de 1 700 juifs et de 2 000 résistants -français et étrangers- est promu à l'état-major du général Pierre KOENING, commandant en chef des Forces françaises qui occupent l'Allemagne à partir de 1945. Son secrétaire général, un certain Maurice PAPON est promu préfet des Landes. Jean CHAPPELLE, le chef de cabinet de SABATIER devient sous-préfet à Dax. Il finira sa carrière en 1977 comme conseiller à la DST, le contre-espionnage français. Henri CADO, directeur national de la police de Vichy, adjoint de René BOUSQUET, rejoindra l'équipe dirigeante du patronat français. BOUSQUET lui-même, ministre de l'intérieur -d'avril 1942 à décembre 1943- coulera des jours heureux jusqu'à son assassinat en 1993. Tour à tour administrateur de La Dépêche du Midi, banquier et homme d'affaires, c'était un ami de François MITTERRAND. Ce sont en tout plus de 300 hauts fonctionnaires qui se verront maintenus à leur poste ou promus et 51 ministres vichyssois (de 1940 à 1944) qui se verront amnistiés. C'est une tradition bien établie dans l'histoire -entre politiciens, on s'amnistie beaucoup- parce que la survie de cette engeance en dépend, parce que la défense des intérêts vitaux de l'État et de la classe possédante priment sur les "erreurs de parcours", parce que le maintien de "l'ordre social" exige des compétences solides et un savoir-faire qui ne s'improvise pas, parce que l'État sait toujours récompenser ses amis à leur juste valeur. Parce que les États perdent parfois leurs armées ; jamais leur police ni leur prisons.

Garga ✎

Bibliographie :

"Les camps du Sud-Ouest de la France", ouvrage collectif, éditions Privat., "Les libertaires espagnols dans la tourmente", brochure du CIRA de Marseille.



///ENTRE VIOLENCE ET NON-VIOLENCE

Par définition une société anarchiste ne peut reposer sur la violence. Or, pour parvenir à une telle société, il y a un préalable (abolir le pouvoir) et une grande question : comment se fera l'abolition de ce pouvoir ? Avec ou sans violence ? Avec violence ? Mais, dans ce cas, l'utilisation de la violence révolutionnaire, une fois le pouvoir détruit, aura-t-elle pour conséquence de rendre impossible l'édification d'une société sans rapports de domination ? C'est là une des questions auxquelles les militants anarchistes doivent s'efforcer de répondre. Cet article est une contribution à cet indispensable débat.

DE LA DYNAMIQUE REVOLUTIONNAIRE

C'est un lieu commun que de prôner une sorte de non-violence politiquement correcte, en imputant à l'utilisation de la violence les échecs des différentes luttes révolutionnaires. Ainsi peut-on lire : *"Nous pouvons dire en toute sûreté que plus la violence est employée dans la lutte de classe révolutionnaire, moins cette dernière a de chance d'arriver à un succès réel"*(1). A l'appui de ces affirmations sont évoqués, de manière très furtive et au choix, la Terreur(2), la guerre civile ou la lutte armée voire le terrorisme. Et loin d'approfondir les leçons du passé, on s'enfonce de plus en plus dans des raccourcis faciles, imprégnés d'imagerie scolaire : *"Il est criminel de croire ou de laisser croire, que couper quelques têtes et se baigner dans des fleuves de sang d'une guerre civile libératrice annoncée, fera avancer en quoi que ce soit le schmilblik de la rupture avec le capitalisme et celui de l'édification d'une société libertaire"*(3). Ces simplifications sont très utiles depuis deux cents ans à tous les réactionnaires qui utilisent la confusion entre la violence de masse et les épisodes de la Terreur. De là l'exclamation du député Front national Romain-Marie, à la tribune du parlement européen, à l'occasion du bicentenaire de la révolution française : *"Le 14 Juillet 1789 a été le début du temps des assassins"*(4).

Pour les anarchistes, il est au contraire fondamental de repérer dans l'histoire ces moments de rupture -qu'ils se situent en 1789, 1917 ou 1936- pendant lesquels la population quitte

son rôle passif pour passer à l'action. C'est ce que fait par exemple Kropotkine qui, dans son ouvrage "La Grande Révolution", s'attache à montrer l'importance de l'action directe des masses dans la dynamique des événements révolutionnaires. En effet, si la Révolution de 1789 fut une révolution bourgeoise, la bourgeoisie par elle-même n'aurait pu détruire la monarchie. Dans cet affrontement avec le pouvoir, comme c'est le cas plus généralement, ce n'est pas le degré de non-violence qui a déterminé le succès, mais très logiquement, le rapport de force qui a permis une dynamique offensive, protéiforme et décentralisée. Dans cet exemple comme dans d'autres, la destruction d'éléments symboliques du pouvoir a joué un rôle déterminant parce qu'elle a permis de libérer de nouvelles formes d'organisation sociale, fonction de l'imaginaire collectif et du niveau de conscience des individus. Entre parenthèses, que la prise d'une forteresse ou la chute d'un mur puissent signer la fin de la monarchie ou du national-communisme nous autorise à dire que le pouvoir le plus féroce contient aussi sa part de fragile subjectivité. Pour revenir à notre sujet, observons que, même lorsque le niveau de conscience est insuffisant on peut assister à des épisodes de révolte massive, certes inabouties, mais qui peuvent tout de même nous éclairer sur la dynamique de masse.

A l'inverse, les épisodes de réaction se caractérisent par le retrait de la scène historique des masses populaires, qui laissent ainsi la place à des fractions politiques. Ces dernières mettent un terme à toute destruction du pouvoir

pour, au contraire le reconstruire, le défendre et le conquérir. Le résultat est un mouvement centralisateur, étatique et militariste. Une lecture plus fine de l'histoire montre que ce sont ces mouvements de réaction, et non l'action révolutionnaire, qui produisent la Terreur comme la guerre. Les événements les plus sanglants sont le produit du reflux révolutionnaire (par exemple, la Bataille de l'Ebre, en 1938) et non les causes de son insuccès.

NON-VIOLENCE ET POLITIQUE

La violence révolutionnaire n'est donc autre chose que la quantité d'énergie nécessaire à produire une rupture historique. Mais le discours dominant nous habitue à un concept de violence aussi polyvalent que creux. Ainsi, si l'on en croit les médias, il y aurait des "violences" à l'école tout comme il y a des "violences" en Irak. Inversement, le terme de violence est absent du discours journalistique et politique relatif au Paris-Dakar, quelque soit le nombre de fillettes écrasées par les camions. Le flou est total et cette confusion conceptuelle, loin d'être due au hasard, découle de la volonté des politiciens de tracer une frontière entre ce que le système permet et ce qu'il ne permet pas. Est dès lors réputée violente toute action qui ne rentre pas dans le moule de la protestation "citoyenne", du syndicalisme intégré, ou des autres formes de contestation politiquement correctes. Globalement, le qualificatif "violent" est essentiellement une étiquette qui permet de stigmatiser l'adversaire. Par ce tour de passe-passe, il n'y a de violence que chez ceux qui contestent le système, tandis que les oppresseurs, qu'ils bombardent une cité, affament la moitié d'un continent ou torturent dans les commissariats et les camps, sont toujours les gardiens du droit et de la justice et finalement de véritables non-violents auxquels rien -si ce n'est une

Suite page 12

Suite de la page 11

regrettable bavure de temps en temps ne saurait être reproché. Les révolutionnaires qui se prennent à singer cette rhétorique nous font assister à un étonnant spectacle et donnent l'impression de chercher à s'excuser de vouloir renverser l'ordre établi. Coïncés dans leur contradiction -puisque la violence révolutionnaire ne peut trouver sa place dans le cadre juridique de la bourgeoisie- ils finissent par élaborer une espèce de théorie de la légitime défense qui justifierait, quand on en aurait besoin, la fin de la non-violence : "Nous devons nous défendre et la violence peut nous être imposée"(5). Cette banalité, puisée dans les idées reçues, est source de bien des pièges.

La révolution libertaire ne peut triompher que par la participation des masses. C'est cette participation, qui détermine le rapport de force. Plus celui-ci est élevé et plus la violence est limitée. C'est donc quand ce rapport de force est élevé (et non en état de "légitime défense" ou pire, lorsque la violence est imposée par une provocation) que les masses peuvent détruire la légitimité qui permet les conditions de leur exploitation et de leur domination. Ceux qui prônent la non-violence à ce moment là, (quand tout est possible et que la violence peut être très limitée), pour ensuite réfuter la non-violence en période de reflux (par le recours à la "légitime défense"), prouvent deux choses : qu'ils utilisent la non-violence comme concept tactique (et non comme un postulat philosophique qui mériterait d'être discuté autrement) et qu'ils l'utilisent mal. En effet ils sont à rebours de toute la dynamique révolutionnaire, car ils raisonnent en dehors des masses; comme si le mouvement anarchiste devait être coupé d'elles. Certains en arrivent à tant les mépriser, à force de confusion historique et légaliste, qu'ils peuvent tenir des propos, tels que "Les pauvres par eux-mêmes ne peuvent que foutre le bordel"(6), qui constituent la négation même des capacités d'auto-organisation des masses. Ce qui revient à nier la base de la philosophie libertaire.

VIOLENCE ET POUVOIR

A priori, une question est tranchée : On ne saurait penser le pouvoir sans violence. Réciproquement, il faudrait éviter toute forme de violence pour ne pas reproduire les mêmes rapports de domination entre individus. Mais dire cela ne suffit pas à expliquer comment détruire le pouvoir en place. On peut toujours, comme le font certains réformistes et même des radicaux appeler à un non-pouvoir, un contre-pouvoir ou un pouvoir parallèle !! Ce faisant, après avoir reconnu le pouvoir comme violent, ce type de stratégie conduit à se mettre à sa merci et à n'exister que tant que le pouvoir le veut bien. Autrement dit, le fait de réfuter toute forme de violence pour éviter de reproduire le pouvoir est une invitation à subir éternellement la violence de l'État.

Cette façon de tourner en rond provient d'une incapacité à concevoir la société autrement que telle qu'elle existe à ce jour. La question doit donc être posée autrement : Est-ce qu'une société viable, non impuissante, c'est-à-dire capable d'organiser les rapports inter-individuels, ne peut, pour fonctionner, que reproduire éternellement les mêmes rapports de domination ? C'est dans les capacités de l'humain à modifier radicalement les rapports que nous vivons actuellement, à penser d'autres formes de société, dans lesquelles le pouvoir appartienne à l'ensemble de la collectivité, et non à une classe, ne s'impose à personne en permettant à tous de s'impliquer que réside la réponse. Cette capacité collective, l'humanité la possède, comme de nombreux faits le prouvent, que ce soit l'existence fort ancienne de sociétés sans État ou les pratiques contemporaines des collectivités et assemblées (soviets, conseils, collectivités de 1936...). Les anarchistes doivent, à mon avis, tout mettre en œuvre pour faciliter, dans les moments de rupture historique qui se produiront, ce basculement, sous peine de voir se reconstituer, une fois de plus, l'État(7) Car c'est effectivement l'incapacité à produire ce basculement, à abolir les divisions sociales qui, laissant le champ libre à la réaction, est la cause de la

reproduction du pouvoir ; et pas, comme on voudrait nous le faire croire, la violence révolutionnaire des masses.

O. Y

_1 & _5 : "A propos de la lutte armée" Jipé, C.S., rédaction de Montpellier, n°196.
_2 : De la chute des Girondins à celle de Robespierre
_3 : "Unité pour un mouvement libertaire, brochure, J.M Raynaud, 2002.
_4 : Bernard Marie a des trous de mémoire : le temps des assassins a commencé bien avant. Avec l'Inquisition par exemple...
_6 : "Qu'est-ce que le prolétariat ?", Cercle Berneri, A Contre Courant, N°67, Sept 95.
_7 : Alexandre Berkman écrivait à juste titre : "La tragédie des anarchistes au milieu de la révolution, c'est qu'ils sont incapables de trouver et leur place et leur activité"

A lire sur le sujet : "La grande révolution" Pierre. Kropotkine ; "La société contre l'État" Pierre. Clastres.

QUAND LA LUTTE SYNDICALE SOUTIENT LA VIOLENCE DU PATRONNAT

Abdelkader a été tabassé le mardi 30 novembre 2004 pour avoir soi-disant jeté des cailloux sur les voies d'une gare de banlieue parisienne. Ce sont des vigiles de la surveillance générale de la SNCF qui se sont chargés de "l'interpeller". Il a été gravement blessé. Avant d'être transféré à l'hôpital, il a d'abord été conduit au commissariat. Au bout de quelques jours, Abdelkader était tombé dans le coma. Un des vigiles a alors été placé en détention pour "violences volontaires". Huit syndicats de la SNCF -pas moins- se sont aussitôt mobilisés pour soutenir leurs collègues cogneurs. Avec l'appui de leur PDG, Gallois, ils ont organisé des grèves et une manifestation à Paris le 09 décembre 2004 pour soutenir les vigiles.

/// LES NEO-REFORMISTES, ETERNELS DEFENSEURS DES INSTITUTIONS

Depuis trente ans d'alternance droite-gauche, nous assistons à un recul sans précédent des libertés, du pouvoir d'achat, et des conditions de vie d'une majorité de la population. De restructuration en délocalisation, de recul de la protection sociale en paupérisation, la bourgeoisie agit. Le capitalisme, pour accroître son taux de profit, sa plus-value, attaque sans répit les salariés dans toute l'Europe. De Chirac en Jospin, de Kohl en Schröder, de Aznar en Zapatero ... ils pratiquent la même politique de régression. Le syndicalisme institutionnel, partenarial, médiationnel, accompagne les mesures anti-sociales. Le réformisme des officines politiques et syndicales a d'ailleurs atteint un tel niveau d'intégration institutionnel, qu'en complète collusion avec la bourgeoisie et le capitalisme, elles sont les chiens de garde du système.

Les réformistes prétendent certes faire évoluer la société vers plus de justice et d'égalité en siégeant, grâce aux élections, dans les institutions.

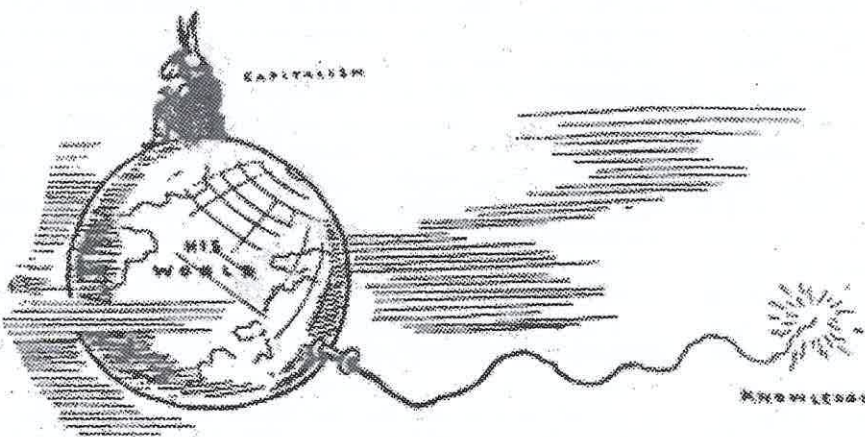
Nous observons que, si les électeurs ne bénéficient en rien du participationnisme, nos élus sont bien rétribués, bénéficient de privilèges et avantages divers. La Bourgeoisie (qui désormais comprend nos réformistes) connaît le rôle intégrateur des institutions. Elle sait que les financements liés au participationnisme (voir C.S. de Midi-pyrénées, décembre 2004) permettent de créer des chefferies. Les permanents et bureaucrates savent en retour que leurs revenus personnels dépendent des mandats électifs qu'eux-mêmes -ou leurs amis- obtiennent. Finalement, la seule chose qui apparaisse

extraordinaire dans ce tableau brossé depuis bien longtemps, c'est que de soi-disant révolutionnaires préconisent encore l'utilisation des institutions. Ces néo-réformistes se réclament de la gauche, de l'extrême-gauche, voire, hélas, de l'anarchisme. Ces derniers secrètent une sorte d'anarcho-réformisme diffus en entretenant, par un double discours et une rhétorique confuse, des illusions et un rideau de fumée néfaste à une bonne compréhension des enjeux.

Les néo-réformistes pensent faire évoluer "de l'intérieur" les institutions

vers plus de justice et de démocratie. Question : Peut-on vraiment, en participant à des structures anti-démocratiques et injustes, les transformer en leur contraire ? Ne va-t-on pas plutôt dans le sens de leur renforcement en essayant de distordre la logique institutionnelle.

En effet, une institution instituée ; d'où son nom. Elle applique les principes consécutifs à son existence, et ne peut être contestée de l'intérieur,



car dans ce cas, elle n'est plus une institution. L'histoire enseigne que la destruction et la création d'institutions n'est pas un phénomène endogène mais exogène. Il est dû au fait qu'une fraction déterminante de la population ne s'y reconnaissant plus, rejette -ou est exclue- des institutions. Usant de la pression externe (grèves, insurrections, occupations, etc.), elle défait les institutions en place et en élabore d'autres. Cela s'appelle communément un changement radical, voire une révolution. Nul ne peut contester que nos sociétés furent confrontées à des

affrontements et que ces combats provoquent des changements profonds (quelle qu'en soit la nature).

Les néo-réformistes veulent faire croire qu'avec les institutions actuelles ils peuvent modifier les rapports d'exploitation et d'oppression. Ils occultent une analyse à laquelle ils sont pourtant nombreux à se référer, le marxisme. Celui-ci prétend que la réalité matérielle (de nos jours, le cadre économique) détermine la superstructure (l'ordre idéologique et juridique). Par conséquent, le capitalisme induit un système social et institutionnel conforme à ses intérêts. Cela se traduit par un mode d'organisation sociale hiérarchisé, oppressif, inégalitaire et d'exploitation ; ce que l'on appelle une société de classe et bourgeoise. Nos institutions en sont leurs exactes expressions et leur usage pérennisent l'ordre bourgeois. Il n'y a pas de neutralisme institutionnel.

Les néo-réformistes désirent instrumentaliser les institutions et, par le jeu des contradictions, créer un conflit, une autonomisation, un vide, un référentiel institutionnel. Ils se croient grands tacticiens ; ils en sont de bien piètres. La bourgeoisie a prévu pareille situation. Au-dessus des institutions, il y a la loi, la constitution,

l'État. Tout individu ou groupement peut être révoqué, démis, suspendu de ses fonctions. Une décision émanant d'une institution peut être annulée, si l'acte pris, si la délibération contreviennent trop gravement aux intérêts des échelons supérieurs. Que ce soit par un simple acte administratif, un jugement de tribunal, l'intervention policière -voire militaire-... tout le dispositif est prêt pour "réguler" une institution qui sortirait des rails. La décision indésirable sera qualifiée d'irrégulière, de "trouble à l'ordre

Suite page 14

Suite de la page 13

public" ; on parlera si besoin d'atteinte à la sûreté de l'État ou on la proclamera inconstitutionnelle. C'est prévu. Le système est verrouillé. Pour renforcer ce cadre, certains pensent à déclarer "constitutionnelle" l'économie de marché, au niveau européen. Toute institution qui dérogerait au marché verrait encore plus facilement sa décision frappée de nullité.

Les néo-réformistes, par le jeu électoral, visent à un gagner un poids déterminant dans les institutions. Ils oublient que la réalité sociale entraîne une certaine sociologie électorale. En effet, grossièrement, le corps électoral est composé, pour 20 à 25 % de la classe haute (bonne bourgeoisie), votant plutôt "à droite", pour 30 à 35 % de la classe moyenne (moyenne et petite bourgeoisie) votant plutôt pour le centre et la "gauche" modérée, et, pour 40 à 45 % par la classe basse (figurant plus ou moins la classe ouvrière) votant "à gauche". L'abstention étant très forte dans la classe basse, on voit tout de suite que les néo-réformistes pour constituer une majorité électorale doivent soit rallier des électeurs modérés, soit s'allier eux-mêmes aux partis modérés. Pour cela, ils doivent modifier leur discours et trahir les intérêts de l'électorat le plus à "gauche".

Les néo-réformistes contestent la société actuelle. Beaucoup d'entre eux se réfèrent au marxisme. Personnellement, j'entretiens avec le marxisme des rapports distants et ambigus. Je le trouve trop réducteur, trop mécaniste, trop simpliste. Je lui préfère l'anarchisme, qui me semble plus ample, plus complexe. Anarchiste, je partage avec le marxisme le concept de lutte des classes. C'est-à-dire que je constate que nos sociétés sont composées de classes : capitalistes/prolétaires, oppresseurs/opprimés, bourgeoisie/plèbe... Pour simplifier, nous dirons bourgeois/prolétaire. Ces deux classes entretiennent des intérêts irrémédiablement antagoniques. Le prolétariat, prenant conscience de ces intérêts, doit se constituer en classe pour soi, pour détruire le système social actuel, défaire la bourgeoisie, construire une société sans classe, c'est à dire égalitaire. Pour cela, le prolétariat doit entrer en rupture avec la bourgeoisie, rejeter toute pratique d'intégration institutionnelle, s'opposer aux organisations participationnistes.

Cela s'appelle le refus de la collaboration de classe. Ce qui induit que le prolétariat s'organise

indépendamment des institutions, des partis et des syndicats collaborationnistes et crée ses propres structures de lutte, que nous désignons comme la résistance populaire autonome. Force est de constater que les néo-réformistes, en valorisant les institutions par leur participation renforcent au contraire une logique de collaboration, contraire à la lutte prolétarienne et à son autonomie. En voici un exemple.

Un exemple parmi cent autres

Le gouvernement français entendait réduire les droits des chômeurs. Courant 2004, un collectif de chômeurs, composé de libertaires, de néo-réformistes, de personnes sans lien avec un parti ou un syndical, fut constitué localement. L'objectif était le retrait du projet gouvernemental, une meilleure protection des chômeurs. Le fonctionnement se faisait en assemblées générales. Tout alla bien jusqu'aux élections régionales. Craignant une poussée de la gauche modérée et un recul de leur électorat (ce qui arriva d'ailleurs), les néo-réformistes commencèrent leurs manœuvres pour obtenir des soutiens. Ils cherchèrent à discréditer les anarchosyndicalistes, à nous pousser au conflit, à nous faire porter la responsabilité d'une rupture pour pouvoir manipuler les autres membres du collectif. Leur manœuvre échouant, ils insistèrent pour que le collectif appelle à voter. Ils pensaient que l'angoisse due au recul des droits des chômeurs entraînerait un regain électoral. Les néo-réformistes stérilisaient les réunions en les centrant sur l'appel à voter. Nous expliquâmes notre point de vue libertaire et anti-électoral. Mais nous rappelions que le collectif n'avait pas à choisir entre les anti et les pro élections (ces derniers se divisant d'ailleurs entre eux sur le choix des candidats à soutenir), le collectif devant s'en tenir à ses revendications, seul facteur d'union. La majorité se prononça contre l'appel à voter, vécu comme anti-unitaire. Les néo-réformistes lancèrent alors des attaques personnelles et des insultes avant de quitter le collectif. Le constat est clair : en dernier recours, les néo-réformistes, par leur tactique électorale, affaiblissent les comités de lutte des opprimés.

Les néo-réformistes, pour satisfaire leur emprise électorale font l'impasse sur la critique de classe des institutions,

combattent toute dévalorisation du participationnisme, condamnent l'abstentionnisme, décrivent toute résistance populaire autonome. Se voulant réformateurs, voire révolutionnaires ; ils évoluent vers le conservatisme. Cela devient même compulsif ! Ainsi, alors que dans un débat, à propos du slogan "grève générale" j'en expliquais l'origine, le sens, l'intérêt ... devant un auditoire très favorable, les néo-réformistes semblaient agacés. Ils m'interpellèrent discrètement : "Tu roules pour ta boutique. Vous, les anars, la grève générale, ça vous arrange, car, en cas de grève générale, les élections sont inutiles". Goguenard, je rétorquai que, "s'ils étaient contre les grèves, ils n'avaient qu'à le dire publiquement". J'ajoutais : "vous êtes dans votre dogmatisme électoral, dans votre soif de pouvoir, dans votre perte de repères, capables de supprimer le droit de grève !".

Social-démocratie et capitalismes nationaux

Les néo-réformistes, pour ne pas se couper des gens en lutte, forgent de nouveaux slogans : "Pas de luttes directes. Pas de grèves victorieuses sans débouchés politiques (institutionnels)". Ils évoquent la grève générale de 1936, en France, qui, selon eux, fut victorieuse parce que nous avions un gouvernement de gauche issu du Front populaire. Ils se livrent là à un révisionnisme historique. Tout d'abord, le prolétariat applique la grève ni par esthétisme ni par plaisir, mais par nécessité, car il n'a pas les moyens de perdre un revenu vital. De plus, on ne fait pas grève sous un gouvernement qui vous octroie des droits nouveaux. Les grèves de 36 sont venues du fait que, ne voyant rien venir, les prolétaires contraignirent le gouvernement à lâcher des avantages. Car beaucoup de prolétaires de 36 se souvenaient que nos sociaux-démocrates s'étaient ralliés à leur capitalisme national et à son bellicisme, ce qui avait abouti en 1914 à la 1ère guerre mondiale. Ils se rappelaient qu'en Allemagne, les sociaux-démocrates avaient fait appel à l'armée puis aux milices de l'extrême droite (les "Corps francs") pour écraser l'insurrection ouvrière de 1918. Ils connaissaient l'alliance du Parti socialiste italien (PSI), incluant des dirigeants syndicaux, avec la droite,

Suite page 15

Suite de la page 14

pour écraser la vague révolutionnaire et les conseils ouvriers qui étaient parvenus à contrôler les grandes entreprises. Ils avaient compris comment ces alliances participèrent à l'écrasement des révolutionnaires et antifascistes, prélude aux pouvoirs dictatoriaux et sanglants d'Hitler et de Mussolini.

En 1936, l'agitation ouvrière, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, France, Espagne, annonçait-elle un nouveau cycle révolutionnaire ? En France, beaucoup de grévistes voulurent établir, par des conseils, le contrôle ouvrier sur des entreprises. Les réformistes ne voulaient pas de révolution. Ils entendaient maintenir le système capitaliste dans le cadre bourgeois et institutionnel. Le gouvernement Blum, issu du Front populaire, céda aux grévistes et endigua la phase révolutionnaire.

La théorie du nécessaire relais politique des grèves est contredite par la réalité, car de nombreuses grèves, y compris généralisées ou générales, furent victorieuses sous des gouvernements de droite, voire dictatoriaux. L'exemple de Mai 68 atteste, que les grèves peuvent obliger un gouvernement de droite à lâcher de nombreux avantages aux grévistes. A contrario, bien des luttes, surtout depuis les années 80, ont été combattues et défaites par des gouvernements de gauche.

La bourgeoisie, prête à tout pour garder le pouvoir

Les néo-réformistes nient une autre réalité. Admettons que les réformateurs obtiennent une majorité électorale et, conséquemment, institutionnelle, et qu'ils nuisent à la bourgeoisie. Croyez-vous que la bourgeoisie dira : "C'est la démocratie, acceptons" ? Nul doute au contraire qu'elle cherchera à créer un climat social et politique détestable, pour affaiblir les réformistes et reprendre le pouvoir aux prochaines élections. A défaut, elle se lancera dans une reconquête du pouvoir par la force. Dans tous les cas, elle en profitera au passage pour réprimer les travailleurs, les opposants. Elle établira un nouveau cadre juridique répressif pour mater la subversion ou ériger sa dictature. C'est ainsi que, depuis longtemps, à chaque fois qu'elle fut menacée, la classe privilégiée a répondu par la violence, la

dictature, la répression. Les dictatures bourgeoises passées ou à venir sont des réponses politiques pour détruire les luttes des exploités. Lorsqu'il devint Président du Chili, Salvador Allende préconisa de conserver le cadre légal. Il refusa de reprendre l'armée en main et s'opposa à la création de milices populaires de défense. Il ne put rien faire quand la bourgeoisie poussa l'armée au soulèvement et installa le général Pinochet au pouvoir. En 1936, en Espagne, malgré la méfiance du prolétariat, le Front populaire est arrivé au pouvoir. Il préconisa le changement dans le respect du cadre légal en vigueur. L'armée, avec Franco, s'est alors lancée dans un soulèvement. La CNT (anarchosindicaliste) a riposté par un appel à la résistance, aux barricades, à la bataille. Là où elle était puissante et écoutée, des prolétaires (réformistes ou pas) la rejoignirent sur les barricades. A ce moment, la symbiose de la CNT avec les masses insurgées était totale, dans un seul bloc antifasciste et révolutionnaire qui écrasa les militaires. Mais, dans d'autres régions d'Espagne, les réformistes, coincés dans le jeu institutionnel n'opposèrent pas de résistance. Certains s'enfuirent tout de suite. Grâce à ces défections, Franco prit pied pour organiser sa conquête avec l'appui de nombreux gouvernements de droite dans le monde entier. Les socialistes, Léon Blum en tête soutinrent une politique de "non-intervention" dont l'effet fut de priver les antifascistes espagnols d'une véritable aide internationale. Staline lui non plus ne voulait pas de révolution en Europe de l'Ouest, qui généraît sa politique internationale (il se préparait à signer un pacte avec les nazis, ce qui sera fait en 1939). Il craignait que la Révolution espagnole contamine le prolétariat mondial, plus particulièrement celui de France dont la classe ouvrière s'était radicalisée. Il envoya donc ses agents aider le Parti communiste espagnol. Ensemble, ils ont mené une politique d'assassinat des militants antifascistes révolutionnaires et d'attaque contre-révolutionnaire, s'en prenant en particulier aux collectivités. Malgré cette aide puissante que lui a apporté le parti communiste (en attaquant de l'intérieur le camp dit républicain), Franco mettra trois ans pour réussir à écraser la Révolution espagnole et prendre le pouvoir sur l'ensemble du territoire.

Une conclusion simple

Ma conclusion est simple. Oubliant

leur visée transformatrice initiale, les réformistes, pris dans la tactique électorale, oublient le fond car, pour eux, gagner des places dans les institutions est devenu l'essentiel. La tactique a abouti au tacticisme, détruisant toute théorie révolutionnaire. Il n'y a plus ni finalité, ni sens, ni principe. Le tacticisme n'est pas la maladie infantile ou sénile du révolutionnaire. C'est sa transmutation. De facto, réformistes anciens et néo-réformistes, que ce soit discrètement, ouvertement, ou brutalement défendent les institutions. Ils s'opposent à la résistance populaire autonome, contraire à leurs buts et intérêts. Ils vont saborder toute lutte n'entrant pas dans leur conception étroite. Ils vont affaiblir toute riposte efficace aux réactions violentes de la bourgeoisie. Par-là, ils font le jeu des totalitarismes. Ils vont pérenniser les instruments de la domination bourgeoise, consolider l'appareil étatique qui servira à manipuler ou à réprimer les prolétaires, les opprimés. Combien nombreux sont, grâce à leur pouvoir institutionnel sanctifié par les élections, ceux qui pourront obtenir de bonnes places, des privilèges, des revenus ! Combien nombreux sont ceux qui deviendront des privilégiés, des notables, de bons petits bourgeois qui trahiront ceux qu'ils prétendaient défendre !

Les réformistes sont plutôt sociaux-démocrates, verts, voire communistes.

Les néo-réformistes plutôt communistes, trotskistes, issus de divers courants d'extrême-gauche, voire de l'anarchisme. Ils se querellent entre eux, mais, rien de grave : sur le fond, ils visent les mêmes choses.

Depuis quelque temps, ils sont plus nombreux à se revendiquer anarchistes, libertaires, "municipalistes", "syndicalistes"... ils tentent une manipulation théorique, historique, sémantique. Il est vrai que ces soi-disant anarchistes militent dans des syndicats réformistes -certains y sont même permanents- et préconisent la participation aux élections syndicales. Lorsqu'ils voudraient nous faire croire qu'au niveau municipal ils pourraient créer des sortes de communes autogérées, libertaires... ils nous prennent vraiment pour des imbéciles. Nous n'oublions pas que les vrais anarchistes, les vrais révolutionnaires, visent à détruire les moyens, les entités, les structures de la domination car elles servent à empêcher la construction d'une société libre et égalitaire.

Jean Picard ✎

/// XXII^o CONGRES DE L'AIT



Le XXI Congrès de notre organisation internationale s'est déroulé début décembre à Grenade (Espagne). Il s'est déroulé dans une atmosphère studieuse et fraternelle, grâce à l'excellente organisation de nos compagnons de la fédération locale de la CNT-AIT de Grenade. Les sections et groupes d'amis suivants étaient présents : Solidarity Federation (Grande Bretagne), AIT-Portugal, CNT-E (Espagne), NSF (Norvège), FAU (Allemagne), Direct (Suisse) USI (Italie), Priama Akcia (Slovaquie), FAG (République Tchèque), KRAS (Russie), FORA (Argentine), COB (Brésil), Amigos de l'AIT (Colombie) et bien sûr CNT-AIT (France). Étaient également présents des observateurs de l'Initiative Anarchosindicaliste (ASI) de Serbie, du Mouvement Anti-Autoritaire (Grèce), du Front Anarchosindicaliste (Croatie), de l'Union des Travailleurs Auto-organisés (Slovénie) et de nombreux observateurs de différents syndicats de la CNT espagnole. Le Congrès a reçu les salutations de l'APFUTU (Pakistan), du WSA (USA), du Network (Minnesota- USA), de l'Internationale des Fédérations Anarchistes (IFA), du Groupe Anarchiste d'Amsterdam (Pays Bas), d'Educat (Allemagne) et du Groupe Germinal (Chili).

Le Congrès était placé sous le thème "Pas de guerres entre les gens, pas de paix entre les classes". Les délégués ont discuté d'actions communes contre les guerres (Irak, Tchétchénie, Colombie etc.) et de la coordination interne des actions. Autre thème débattu, celui de la lutte contre la précarité sous toutes ses formes (développement de l'intérim, ...), une campagne internationale sera organisée, en particulier le 1er Mai. Comme toujours dans un congrès, une partie des débats a été consacrée aux questions internes de l'organisation. Sur ce plan, ce congrès s'est situé dans la continuité, les principes de l'AIT ayant été reconduits. Des problèmes actuels comme la participation de l'USI au RSU ont été largement abordés. La proposition de la CNT française de nommer une commission a été acceptée. Le congrès a réaffirmé que l'AIT défendra l'anarchosyndicalisme et ses structures contre les tentatives d'usurpations de son nom et de ses idées par des structures parallèles. Par ailleurs, l'Internationale intensifiera son travail pour diffuser l'anarchosyndicalisme dans les pays où pour l'instant il n'y a pas encore de section.

Signe du développement de l'AIT, il a été décidé la mise en place d'un magazine théorique et pratique ainsi que d'un web-magazine. Enfin, l'AIT a eu le plaisir d'accueillir l'ASI de Serbie comme nouvelle section et la demande de l'Initiative Anarchosyndicaliste de Palestine d'être membre de l'AIT a été accueillie avec enthousiasme. Le prochain Congrès sera organisé par les compagnons anglais en 2006, soit dans deux ans au lieu de quatre. Dans l'intervalle les compagnons norvégiens ont accepté d'être reconduits au poste de secrétariat de l'internationale, tâche dont ils s'acquittent depuis le précédent congrès à la satisfaction générale.

// QUARTIERS

THEATRE DE RUE A LA FAROUCETTE

Aujourd'hui, 16h à le Farouette, il y a avait du théâtre de rue, C'était super, vous auriez dû venir...J'étais pas au courant, je passais par là en voiture, l'axe principal, plein de comédiens !!! Je trouve que ce quartier, en général, manque d'animation, mais là ils avaient mis le paquet, des dizaines d'acteurs en bleu marine, tonfa à la ceinture qui s'amusaient à contrôler les bagnoles... Non, pas toutes, le jeu était de choisir plutôt celles conduites par des jeunes à la peau pas vraiment blanche... Ceux qui ne contrôlaient pas, se promenaient en montrant leurs équipements de façon ostentatoire... Ça mettait de la vie dans ce quartier...

Les enfants pouvaient voir leurs frères, leurs pères se faire arrêter, contrôler, humilier, publiquement... Parce que quand ils arrêtaient une bagnole ils s'y mettaient à 6 autour... Il semble que dans d'autres quartiers, ils aient carrément contrôlés les gosses ! L'impression qu'une vraie

L'impression qu'une vraie culture de quartier se mettait définitivement en place, celle de la haine, de la rage... C'est nécessaire qu'ils aient la rage ces gens là... Ben oui, pour abattre un chien, s'il a la rage, c'est plus facile, non ?

Le jour où ils commenceront à les abattre, il y aura la télé j'espère, ça va être grandiose... Ils paraît qu'ils ont déjà fait des répétitions pour de vrai sur un ou deux jeunes de temps en temps, et ça à l'air de se passer pas trop mal... Le metteur en scène est Dominique de Villepin, génial ! Il demande à être jugé sur pièce, ben là c'était une vraie réussite, on demande la suite !!!

DD (TRUC) 

La feuille de la CNT-AIT pour les quartiers (partiellement bilingue français-arabe) est disponible pour tous ceux qui souhaitent la diffuser. Sommaire : Contre la précarité. La prison punit les familles de détenus. Exploiteur, ça rime avec voleur. Elle est pas belle, la vie ? Qu'est-ce que la CNT-AIT. A demander au syndicat de Toulouse.

/// LE MUR ISRAËLIEN : UNE AFFAIRE EN OR

Nous reproduisons des extraits d'un texte paru dans "Le Prolétaire", journal dont nous ne partageons certes pas les points de vue, mais qui a le mérite de dénoncer ici des connivences entre bourgeois, dont nul autre média ne s'est fait l'écho à notre connaissance.

"(...) Ce mur, qu'a commencé à construire le gouvernement Sharon en reprenant une idée du parti Travailliste ... encore aujourd'hui largement composé de barbelés, est destiné à devenir une construction en dur sur des centaines de kilomètres. Cela représente des quantités énormes de matériaux de construction, à commencer par le ciment (...)

A tel point que les capacités productives du pays sont devenues insuffisantes. Un entrepreneur israélien de Haïfa engagé dans cette construction, Pelsinsky, qui a la bonne fortune de posséder un passeport allemand, se tourna donc vers les cimenteries égyptiennes. Mais le contrat prêt à être signé (qui portait sur la fourniture de 120 mille tonnes de ciment) capota au printemps 2003, lorsque la presse égyptienne s'indigna bruyamment que l'Egypte participe ainsi à la construction du mur honni. Pas découragé, Pelsinsky eut l'idée de faire passer le ciment destiné au mur par les Territoires palestiniens. Il s'adressa pour cela à des dirigeants de l'autorité palestinienne.

C'est ainsi qu'en septembre 2003 fut signé au Caire un premier contrat de 20 mille tonnes de ciment avec Jamal Tarifi, le ministre palestinien des affaires publiques (et propriétaire de cimenteries) connu pour ses liens avec les milieux d'affaires israéliens, avec l'accord écrit du ministre de l'économie (membre d'une des plus grandes familles commerçantes palestiniennes), certifiant que le ciment était à l'usage exclusif des Palestiniens. Début novembre 2003, le chef du bureau de contrôle du gouvernement palestinien envoyait à Arafat un rapport révélant l'attribution, par le ministre du commerce, de licences d'importation et la découverte que ce ciment était destiné en réalité à la construction du mur. (...)

Au total, ce sont 420 mille tonnes de ciment égyptien qui ont été importées pour être revendues en Israël (à l'exception de 33 mille tonnes utilisées en Palestine) par les entreprises Qandelle Tarifi Company for Cement (appartenant au ministre), Tarifi Company (appartenant au frère du ministre), une entreprise d'un grand bourgeois de Gaza et la Société Générale des Services Commerciaux Palestiniens, organisme para-étatique dirigé par Mohammed Rashid, le propre "trésorier" de feu Arafat, le seul qui avait accès à ses comptes par où transitent une bonne partie des finances palestiniennes. (...) Comme ce ciment était destiné officiellement à la reconstruction d'édifices détruits par les Israéliens (le certificat du ministre de l'économie en étant la preuve), il était vendu par les Egyptiens au prix de faveur de 22 dollars la tonne. Les intermédiaires palestiniens prenaient entre 12 et 15 dollars à la revente aux Israéliens. On estime que c'est près de 6 millions de dollars qui auraient été ainsi gagnés en 6 mois par ces bourgeois palestiniens en contribuant à l'édification du mur israélien."

/// SLOVAQUIE

Les ouvriers de l'usine de papier Neusiedler de Ruzomberok (Slovaquie) sont en lutte. En Slovaquie, qui vient d'intégrer l'Espace Economique Européen, le salaire moyen est de 350 euros. Chez Neusiedler, il est plutôt voisin des 100 euros mensuels.

Alors les ouvriers ont décidé de se mettre en grève, pour demander de meilleurs salaires. Et comme là-bas aussi les syndicats sont vendus aux patrons et à l'Etat, ils se sont donc auto-organisés en septembre dans leur propre Comité de lutte. Naturellement, la riposte ne s'est pas fait attendre : le patron a licencié sur le champ les travailleurs qu'il a identifiés comme membres du Comité de lutte, et ce avec la bénédiction du syndicat officiel. Depuis, les travailleurs et leur comité de lutte organisent la résistance contre leur patron et malgré les syndicats, pour reconquérir leur dignité.

Et alors, en quoi ça me concerne ?

Pas un jour sans que l'on apprenne une nouvelle délocalisation d'entreprise. L'inquiétude grandit : et si demain moi aussi je perdais mon emploi ? La gauche appelle l'Etat à la rescousse, demandant toujours plus de subventions pour les patrons. La droite en appelle aussi à l'Etat, exigeant toujours plus d'allègement des charges sociales pour les patrons. Tout ça soit-disant pour sauver l'emploi. En attendant, dans les deux cas les travailleurs eux sont appelés à se serrer toujours plus la ceinture. De toute façon l'Etat ne pourra ni ne voudra rien faire contre cette situation. Il ne peut rien car le problème ne se réglera pas à coup de zone franche ou de subvention. Tant que la valeur du travail sera dix fois moins élevée en Chine, en Slovaquie ou ailleurs, il sera de toute façon toujours plus profitable pour les patrons et les actionnaires de délocaliser. Il suffit de comparer les salaires pour comprendre où le patron se fera un profit maximum ! Ensuite l'Etat ne veut rien faire car tout le monde sait qu'il ne sert que les intérêts des riches et des puissants. Et que pour cela, il arrose largement de subventions tous les partis politiques - de l'extrême-droite à l'extrême-gauche - et aussi les syndicats. Il n'y a donc rien à attendre de ces vendus.

La seule solution : la solidarité internationale

La seule solution pour empêcher les délocalisations, c'est de saboter le bénéfice des patrons, en faisant en sorte qu'il ne soit plus rentable pour eux de délocaliser. Ce qui contribue à égaliser la valeur du travail, c'est à dire à augmenter les salaires là-bas, permet de lutter contre les délocalisations ici. Par ailleurs, en pratiquant la solidarité internationale, nous voyons ce que pourrait être un autre futur, débarrassé des égoïsmes nationaux et fondé sur l'entraide au lieu du profit et de l'égoïsme. C'est pourquoi nous sommes solidaires de la lutte des ouvriers de Ruzomberok et que nous vous appelons aussi à relayer cet appel. Il existe une filiale de cette entreprise en France, à Grosley. Les entreprises sont très attachées à leur image. En dévoilant leur vrai visage, nous contribuons à soutenir les ouvriers en lutte. Vous pouvez envoyer des messages à la direction de Neusiedler pour dénoncer leur pratique d'exploitation, demander la réintégration des travailleurs injustement licenciés et exiger que leurs revendications salariales soient acceptées :

Neusiedler France (SARL)
chem Ecricolles 95410 GROSLEY
Téléphone / fax : 01 30 10 01 20

Plus d'informations sur la lutte des travailleurs de Neusiedler sur le site : <http://cnt-ait.info>

CNT-AIT interco Paris Nord

/// QUE SE VAYAN TODOS

Samedi 15 janvier 2005 a eu lieu la fête de la C.N.T. à la Chapelle. Au programme : projection de film, débat et concert en soirée. Hé non ! Cette CNT là n'est pas la nôtre. Pour remettre les pendules à l'heure (la fête était organisée par la CNT 31, dite Vignoles. Ce groupe est apparu voici une douzaine d'années suite à une scission d'avec la CNT AIT sur le plan national), nous avons décidé d'y aller, tracts en main (lire le tract ci-dessous), pensant profiter de l'occasion pour confronter nos opinions sur les thèmes en débat et sur les divergences qui existent entre les deux groupes.

Vers 14 heures, nous avions à peine commencé à distribuer les tracts que des éléments des Vignoles nous ont ordonnés de façon brutale de ne pas tracter. Ce faisant, ils se sont discrédités totalement devant la cinquantaine de personnes, venues participer l'après-midi aux festivités libertaires (festivités qui, à cause de l'attitude des organisateurs, prenaient une tournure fort peu libertaire justement). Là-dessus, un militant Vignoles planqué derrière ses copains a sorti sa bombe lacrymogène et a aspergé un de nos compagnons. Après qu'ils se soit, de même que les organisateurs, excusé, la situation est redevenue normale et nous avons continué à distribuer nos tracts et journaux. Un certain nombre d'entre nous ont assisté au film sur la situation suite au mouvement social en Argentine, tout à fait intéressant d'ailleurs, et le débat a commencé. Le militant argentin présent ne parlait pas français, les participants français ne parlaient pas forcément espagnol. Il y avait un traducteur... mais tenez-vous bien : le traducteur ne traduisait pas, il tournait le discours selon son bon vouloir ! Il en oubliait, il en rajoutait, ouvrait des parenthèses, y allait de ses commentaires...

Malheureusement pour les Vignoles, il y avait beaucoup d'hispanophones dans le public qui s'en sont aperçus. Certains ont même fait l'expérience de poser des questions pour faire constater à leurs amis que la traduction n'avait pas grand chose à voir. De même, nos questions sont restées sans réponse.

Celle-ci, par exemple : comment peut-on soutenir le slogan on ne peut plus explicite "qu'ils s'en aillent tous" en Argentine, et, en même temps, en France, pratiquer le "qu'ils restent tous" en faisant alliance avec tous les mouvements (partis, syndicats) que les argentins rejettent ? La contradiction n'est pas mince en effet. Cependant, l'après midi a été très intéressante car nous avons discuté avec de nombreuses personnes présentes, interloquées par la réaction de leurs hôtes et constatant leurs contradictions et pris pas mal de contacts... et puis, le film du samedi était bon. Que demande le peuple ?

Une militante

TEXTE DU TRACT DIFFUSE LE 15 JANVIER 2005

Pour ceux qui l'ignorent, deux groupes portant le nom de CNT (la CNT-AIT et la CNT 31) existent à Toulouse. Si certains points les réunissent (symboles, couleurs, référence à certains personnages et expériences historiques), des désaccords -souvent importants- sur le fond les séparent. Ces divergences -portant sur la définition même de l'anarchosyndicalisme, sa stratégie et le fonctionnement des syndicats- méritent mieux que l'ignorance mutuelle ou l'invective. L'enjeu de ce débat, essentiel pour l'avenir de l'anarchisme et principalement de l'anarchosyndicalisme, justifie un échange à la fois franc et serein.

La CNT-AIT avait déjà invité, il y a plus d'un an la CNT 31 à une rencontre à cette fin, invitation restée sans réponse. Cette dernière prenant aujourd'hui l'initiative de ce débat public, avec la présence de l'ensemble du mouvement libertaire, nous y participons naturellement. Nous espérons pouvoir avancer tous ensemble sur le fond.

Et justement, le concernant, nous trouvons intéressant que la CNT 31 ait sélectionné, entre autres, comme thèmes, la tentative révolutionnaire argentine et, par ailleurs, la lutte des précaires français. En effet, la

première livre bien des leçons qui pourraient nous être utiles dans nos luttes sociales.

En Argentine, un mouvement de révolte massive a eu lieu. Son mot d'ordre était lapidaire : "Que se vayan todos"; c'est-à-dire : "Qu'ils s'en aillent tous !". Il visait évidemment l'ensemble des partis politiques (y compris ceux de gauche et d'extrême-gauche) et des syndicats réformistes et partenariaux. Il impliquait que la rupture avec ces organisations est un préalable nécessaire à la rupture révolutionnaire. Tant que le mouvement a réussi à appliquer cette stratégie, il s'est assuré des avancées remarquables (autogestion dans les quartiers et les usines). Son déclin a commencé quand les politiciens de tout bord ont pris le contrôle des assemblées, poussant à l'alliance avec les partis. Tout ceci a préparé le retour en force de l'État et la mise sous tutelle des entreprises autogérées.

A une autre échelle, si l'on se souvient des luttes des précaires on peut constater -hélas- combien ces mouvements sont restés marginaux. Nous pensons que leur contrôle par les syndicats cogestionnaires, qui sont les courroies de transmission du pouvoir, n'y est pas étranger. Il faut ajouter aussi la manière dont ces syndicats ont mené les négociations en excluant la base et comment ils ont englué le mouvement dans des démarches judiciaires et individuelles, décourageant ainsi les actions directes et collectives.

Ce qui précède fait donc que nous ne sommes pas d'accord avec la CNT 31 quand elle cosigne des textes avec le Parti Socialiste, le Parti Communiste, les trotskistes, les Verts ou les syndicats réformistes ou bien quand elle fait l'éloge de la CGT stalinienne de 1946.

Ces désaccords, qui ne sont que des exemples, nous les exprimons clairement.

Nous sommes prêts à en débattre avec toutes les personnes intéressées par l'anarchosyndicalisme, de manière rationnelle et constructive.

CNT-AIT

CONTACTS

TOULOUSE

CNT AIT. 7 RUE ST REMESY.

31000 TOULOUSE

05 61 52 86 48

_PERMANENCE PUBLIQUE

au siège du syndicat, tous les samedis de 17h à 19h (la rue St Rémésy est parallèle à la rue Pharaon)

_TABLES DE PRESSE :

Tous les dimanches à partir de 10h30 : marché aux puces Saint-Sernin

Tous les mardis entre 12h30 & 13h30 : R.U du Mirail (section universitaire ATOS et JL)

Dans les quartiers : tables de presse régulières, se renseigner auprès du syndicat.

MONTAUBAN

CNT AIT B.P. 158. 82001

_TABLE DE PRESSE

tous les samedis à partir de 10h30 : marché Prax Paris

TARBES

_TABLE DE PRESSE

Le dimanche de 10 à 12 h. : marché aux vêtements (halle Mercadieu).

QUERCY-ROUERGUE. AVEYRON - MILLAU

_ Ecrire à la CNT-AIT de Montauban qui transmettra. _ Une table de presse est en préparation sur Millau. Pour y participer, contactez-nous.

PROCHAIN COMBAT SYNDICALISTE

_ Le prochain numéro du "Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées", n° 90, daté de avril-mai 2005, paraîtra début avril.

CONTACTS

JEUNES LIBERTAIRES

Les J.L. regroupent des jeunes (lycéens, apprentis, chômeurs, salariés, étudiants), qui se reconnaissent dans les valeurs de la CNT-AIT. Pour tout contact :

Le samedi (15/19 h),

7 rue St Rémésy à Toulouse.

Site : [http://anarchie.net/jeunes libertaires](http://anarchie.net/jeunes-libertaires)

**PENSEZ À VOUS
ABONNER**

ALBI REUNION PUBLIQUE

Le 5 février, vous pouvez rencontrer la CNT-AIT sur Albi. Le matin, à la table de presse sur le marché, l'après-midi pour un débat sur l'anarchosyndicalisme, et, entre temps, participer à un repas fraternel. Pour tout renseignement, téléphonez au local à Toulouse.

APPEL A LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS DE SEYSSSES ET MURET

Depuis quelques années nous sommes confrontés à des politiques de plus en plus sécuritaires et répressives. Notre analyse de la logique carcérale est que la plupart des prisonniers sont soit des prisonniers sociaux, soit des individus en souffrance psychologique. Le travail de soutien à faire est donc immense. Nous sommes maintenant en contact régulier avec des détenus, ainsi que leurs familles et amis, de la MA Seysses. Il est peut être temps de s'organiser pour amplifier une solidarité de proximité, de créer un comité de soutien aux prisonniers de Seysses et de Muret. C'est pourquoi nous aimerions faire participer le plus de personnes possibles aux actes de solidarité et d'accompagnement des détenus en particulier avec ceux qui sont enfermés dans les prisons proches parce que c'est là où l'action pourra être la plus concrète possible (visites, démarches diverses, circulation de l'information, diffusion des idées anarchosynsicalistes...). Pour en parler .. REUNION SAMEDI 12 février, 17 heures, 7 rue St Rémésy

PROCES EN RAFALE

Le Vendredi 26/11/2004 12 femmes sans papiers ont été jugées pour racolage, devant une assistance émue par leur sort. Le tribunal les a condamnées à un mois de prison avec sursis. Pour le procureur cette peine est trop légère. Il a fait appel, en demandant deux mois de prison ferme. Une série de procès va donc avoir lieu. En voici les dates, car il est important d'assister à cet acharnement judiciaire contre des femmes pour la plupart isolées, orphelines, malades et sans ressources. Cela se passera au Tribunal de Grande Instance de Toulouse, à partir de _ h 30, le 1er février (3ème Chambre), le 4 février (6ème Chambre), le 10 février (5ème Chambre), le 10 mars (5ème Chambre), le 11 mars (3ème Chambre). Pour toute information sur les procès, contacter l'Association GRISELEDIS, 2 imp.Belfort, 31000 Toulouse (05.61.62.98.61)

Bilan solidarité financière "Amis de Stéphanie"

"Les Amis de Stéphanie" communiquent le bilan financier de leur activité :

Souscriptions : ADP (Toulouse) 50. GF (Boussens) 15. KA (Tlse) 30. PR (Montauban) 50. JPC (65) 20. PT (Tarbes) 50. FM (Tlse) 20. RM (Tlse) 20. FN (Tlse) 60. BX (46) 100. GA (46) 304. JPP (Tlse) 100. CNT-AIT Perpignan 150. FM (Tlse) 60. ES (Cahors) 15. GT (Tlse) 30. AA (31) 50. MC (Paris) 20. VV (Rouen) 15. FR (Albi) 10. PM (Tlse) 20. CDES 235. LM (Tlse) 40. SL (Tlse) 50. IM (Blagnac) 100. JLB (Montpellier) 30. CL (Tlse) 10. Divers non répertoriés 168. Total : 1772.

Dépenses : Imprimerie 358.90 (Plus 209.76 pris en charge par le CDES). Mandats pour Stéphanie 849.65. Frais de poste, organisation manifestation, divers 514.57.

CAMPING : REFLECHIR AU SOLEIL

Le camping de la CNT-AIT de Midi-Pyrénées se déroulera comme toutes les années la première semaine d'août. Petit changement, il sera suivi (et non précédé) de celui des Jeunes Libertaires. Autre changement : le lieu. C'est la montagne qui accueillera nos débats cette saison. Si vous êtes intéressés, retenez la date et prenez contact dès que possible pour signaler votre présence et faciliter l'organisation en ce lieu nouveau.

Diffusion du C.S.

"Le Combat syndicaliste" est adressé gratuitement à tout prisonnier sur simple demande (Ne pas oublier le n° d'écrou, et prévenez-nous en cas de déménagement intempestif !).

/// PRISONS FRANCAISES - LE LIVRE NOIR 2004

PAGE DES SUICIDES & MORTS SUSPECTES

Janvier 2004

- Décès d'un homme, MD 30 ans, dans le coma suite à une tentative de suicide par pendaison le 5 janvier, au quartier disciplinaire à la MA (Maison d'arrêt) de LA SANTÉ (Paris), Suicide d'un homme, 51 ans, par pendaison à la M.A. STRASBOURG

Février 2004

Suicide de Tony D., 23 ans, par pendaison à la M.A. VILLENEUVE-LES-MAGUELONE. Décès de Ruis, 48 ans, suite à des problèmes respiratoires, à la M.A. VILLEPINTE. Suicide d'un homme, âge inconnu à la M.C. SAINT MAUR

Mars 2004

Suicide d'une personne (sexe, âge, date précise inconnus) au CP (Centre pénitentiaire) PONTET. Suicide d'un mineur, 17 ans, par pendaison au C.P. RENNES. Suicide d'un homme, 27 ans, par pendaison à la M.A. BOIS D'ARCY. Décès d'un homme, 34 ans, par insuffisance cardiaque à la M.A. PRIVAS. Suicide d'un homme, 20 ans, en détention provisoire à la M.A. STRASBOURG. Mort suspecte d'un homme, Roland, âge inconnu, à 4 mois de sa sortie à la M.C. MOULINS-YZEURE

Avril 2004

Suicide de Jean-Louis Bondon, 44 ans, par ingestion de médicaments au C.P. PONTET. Suicide d'un homme, J.T., 47 ans, par pendaison à la M.A. AMIENS. Suicide par pendaison d'un homme, G.V. 47 ans, en détention provisoire à la M.A. AMIENS. Suicide de Erhan Celik, 18 ans, par pendaison au quartier disciplinaire à la M.A. EPINAL. Suicide d'un jeune homme, âge inconnu, après 7 tentatives, au quartier disciplinaire de la M.A. METZ-QUEULEU. Suicide d'un homme par pendaison, début avril à la M.A. ROUEN. Suicide de Paul Georgevich Goldman, 39 ans, par pendaison à la M.A. VARCES. Suicide d'un homme, 53 ans à la M.A. VILLEFRANCHE SUR SAÔNE. Suicide d'un homme, 77 ans, en détention provisoire à la M.A.

VILLEFRANCHE SUR SAÔNE. Mort suspecte de Abderrahmane Sellal, 31 ans à la M.A. VILLEFRANCHE SUR SAÔNE.

Mai

Décès de Philippe Guérin, 38 ans, dans le coma depuis le 7/3 suite à une tentative de suicide à la M.A. BOIS D'ARCY. Suicide d'un homme, âge inconnu à la M.A. VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Juin

Suicide d'un homme, 36 ans, en détention provisoire au C.P. BAIE-MAHAULT. Suicide d'un homme, 31 ans, par pendaison au C.P. CHATEAU THIERRY. Suicide d'un homme, âge inconnu au C.P. RENNES. Suicide d'un homme, âge inconnu à la M.A. BORDEAUX-GRADIGNAN. Suicide d'un homme, âge inconnu, date inconnue à la M.A. DOUAL. Suicide d'un homme, âge inconnu, date inconnue à la M.A. DOUAL. Suicide de Robert Pares, âge inconnu, par pendaison, en détention provisoire à la M.A. PERPIGNAN. Suicide âge, sexe, date inconnus à la M.A. de SEYSSES près de TOULOUSE. Suicide age, sexe, date inconnus à la M.A. de SEYSSES près de TOULOUSE. Suicide d'un homme, E.S. 26 ans, par pendaison au SMPR à la M.A. VARCES. Mort suspecte de Nadir Barki, 19 ans à la M.A. LOOS-LES-LILLE.

Juillet

Suicide d'une femme en détention provisoire, 43 ans, par pendaison, au C.P. RENNES. Suicide d'un homme, âge et date inconnus, à la M.A. GRASSE; Suicide par pendaison de Christophe Parisot, 21 ans, au quartier d'isolement à la M.A. LIMOGES; Suicide d'un jeune homme, 18 ans, par pendaison après une tentative la veille à la M.A. NICE; Suicide par pendaison de Michaël Bezet, âge inconnu à la M.A. PERPIGNAN. Mort suspecte de Yildirim Murat, 21 ans, par pendaison à la M.A. BEAUVAIS. Mort suspecte de Oihane Errazkin Galdos par pendaison à la M.A.

FLEURY MÉROGIS

Août

01/08 - Suicide d'un homme, 44 ans au C.D. LONGUENESSE

Octobre

Suicide d'un homme, âge inconnu, par pendaison à la M.A. CHAMBÉRY. Suicide d'un homme, âge inconnu, par pendaison au C.P. NOUMÉA. Suicide d'un homme, 43 ans à la M.A. OSNY

Novembre

Suicide d'un homme, 59 ans, en régime différencié, au C.D. UZERCHE. Suicide, sexe, âge et date inconnus au C.P. DRAGUIGNAN. Suicide de Santana, 21 ou 22 ans, par pendaison dans la cellule réservée aux arrivants au C.P. TOULON - LA FARLEDE. Suicide d'un jeune, 24 ans, par pendaison à la MA. BOIS D'ARCY. Suicide d'un homme, 55 ans, par pendaison au lendemain de sa condamnation en appel à la M.A. PUY-EN-VELAY. Mort suspecte de Kevin, 18 ans, par étouffement à la M.A. GAP. Mort suspecte d'un homme, 27 ans à la M.A. LOOS-LES-LILLE

Décembre 2004

Suicide de Robert Pivain, 44 ans, en détention provisoire, par pendaison à la M.A. MOULINS-YZEURE. Suicide d'un jeune homme, 24 ans, par pendaison à la M.A. ALBI. Suicide d'un homme, 62 ans, par pendaison à la M.A. de SEYSSES près de TOULOUSE. Suicide d'un jeune homme, 18 ans, par pendaison à la M.A. EPINAL. Suicide d'un jeune homme, âge inconnu, par pendaison à la M.A. CAMP-EST. Mort suspecte de Cédric Martin, 22 ans, par pendaison à la M.A. METZ-QUEULEU

(NDLR : Cette liste, publiée à partir des informations de Prison.Eu.org est probablement très incomplète)